

LE JOURNAL COMMUNAUTAIRE

DE L'ÎLE D'ORLÉANS

Volume 19 | Numéro 10

Octobre 2015

www.autourdelile.com

■ ORGANISMES	6
■ PORTRAIT	10
■ REPORTAGE	10
■ BIBLIOTHÈQUES	12
■ VIE MUNICIPALE	14

NOUVELLE NUMÉROTATION CIVIQUE POUR L'ÎLE D'ORLÉANS

© Sylvain Delisle



LE COMPTOIR DE
PARTAGE – SAVIEZ-
VOUS QUE...



© Nicole Bédard

ADRIEN BOBIN,
TAILLEUR
DE PIERRE



© Nicole Bédard

Sylvain
DELISLE

sylvain@autourdelile.com

Après plusieurs années de travail, l'ensemble des résidences situées sur le chemin Royal et sur le chemin du Bout-de-l'Île verront, en date du 16 novembre, leur numéro civique modifié. En collaboration avec Postes Canada, la MRC de L'Île-d'Orléans a choisi ce moment pour faciliter la transition. C'est du coup plus de 2 500 adresses qui seront modifiées sur l'île d'Orléans.

L'ancienne numérotation présentait des discordances importantes entre les municipalités. Ainsi, les numéros croissants devenaient à certains endroits décroissants et le côté de rue qui arborait les nombres pairs pouvait se parer des nombres impairs. Ce manque de continuité se combinait aussi à un dédoublement de plusieurs numéros sur le chemin Royal. Il n'était pas rare que plus d'une résidence ait le même début d'adresse, n'étant alors différenciée que par leur municipalité. Cette situation entraînait maintes confusions. Tant les services d'urgences, les chauffeurs de taxi, les livreurs et les visiteurs en général faisaient les

Suite de la une

NOUVELLE NUMÉROTATION CIVIQUE POUR L'ÎLE D'ORLÉANS

» frais de cette numérotation alambiquée. Le comité Tourisme et affaires, issu de la grande réflexion *Forum 2020*, avait rapidement d'ailleurs adopté comme priorité de doter l'île d'Orléans d'une numérotation continue.

Dans la nouvelle numérotation, les nombres impairs seront assignés aux résidences sises entre le chemin Royal et le fleuve Saint-Laurent et les numéros pairs à celles situées dans la partie centrale de l'île d'Orléans. C'est à la limite ouest de Saint-Pierre que le nouvel ordre commencera avec le numéro 1000. Les numéros seront ensuite attribués par millier à chacune des municipalités, dans le sens horaire. Sainte-Famille aura ainsi les numéros de 2000 à 2999, Saint-François ceux de 3000 à 3999, Saint-Jean ceux de 4000 à 5999, Saint-Laurent ceux de 6000 à 7999. La numérotation se terminera avec Sainte-Pétronille qui aura les numéros de 8000 à 8999 et qui verra le chemin du Bout-de-l'Île reprendre le nom de chemin Royal.

La MRC a expédié en octobre une lettre à tous les citoyens concernés pour les aviser du changement et les informer de leur nouveau numéro civique. Afin de faciliter la transition, la MRC transmettra un fichier de concordance aux principaux organismes et institutions. Il restera cependant des changements d'adresse qui devront être faits de manière individuelle. Vous pouvez obtenir des cartes de changement d'adresse gratuites (déjà timbrées par Postes Canada) à votre bureau de poste local de Saint-Pierre ou Saint-Laurent. De plus, Postes Canada réexpédiera gratuitement le courrier envoyé à votre ancienne adresse pendant une période de douze mois.

Il est possible d'obtenir plus de renseignements en communiquant avec la MRC par courriel à dlefrancois@mrcio.qc.ca ou par téléphone en composant le 418 829-1011, poste 221. Les informations générales contenues dans la lettre envoyées aux citoyens seront également disponibles en ligne sur le site de la MRC.

CHANGEMENTS D'ADRESSE EFFECTUÉS PAR LA MRC

911, Cégep Garneau, Cégep de Limoilou, Centre de services partagés du Québec, Commission de la construction du Québec, Commission de la santé et de la sécurité du travail, Commission de protection du territoire agricole du Québec, Commission scolaire des Premières-Seigneuries, Commission de toponymie du Québec, Directeur général des élections du Québec, Hydro-Québec, Investissement Québec, ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, ministère de la Culture et des Communications du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Exportation, ministère de l'Éducation, ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, ministère de la Faune, de la Forêt et des Parcs, ministère de la Santé et des Services sociaux, ministère de la Sécurité publique, ministère du Tourisme, ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité, Office québécois de la langue française, Régie du Bâtiment du Québec, Régie de l'Assurance-maladie du Québec, Société de l'assurance-automobile du Québec, Altus, évaluateurs municipaux pour l'île d'Orléans, Les Annuaires G.B. Inc., Bell Canada, Caisse Desjardins de L'Île-d'Orléans, La Capitale Assurances, Chambre immobilière de Québec, Financière agricole du Québec, Journal de Québec, Journal Le Soleil, PLUMobile, Télus, Union des producteurs agricoles du Québec, Université Laval, Vidéotron, Élections Canada, Postes Canada, Société canadienne d'hypothèques et de logement et Statistiques Canada.

CHANGEMENTS D'ADRESSE À EFFECTUER PERSONNELLEMENT

Autres organismes fédéraux (assurance-emploi, Centre des armes à feu Canada, Régime de pensions du Canada et de la Sécurité de la vieillesse, Passeport Canada si vous avez une demande de changement de passeport en cours, permis d'embarcation de plaisance), Agence du Revenu du Canada, Revenu-Québec (impôts) et de la Régie des rentes du Québec (rentes), institutions financières, sauf la Caisse Desjardins de L'Île-d'Orléans, compagnies d'assurances, compagnies de location de voitures, abonnements de tous genres (bibliothèques autres que celles situées à l'île d'Orléans, cours sportifs, loisirs, revues), etc.

QUESTION D'AFFICHAGE

D'ici la date d'entrée en vigueur de la nouvelle numérotation civique, des numéros civiques seront livrés à chaque propriété concernée par les employés municipaux. Les nouveaux numéros civiques doivent être affichés le plus tôt possible à partir du 16 novembre 2015, mais au plus tard le 16 décembre 2016.

Lorsque vous afficherez les nouveaux numéros, il est bien important de respecter les règles suivantes :

- Être facilement repérable de jour ;
- Être visible en tout temps des deux (2) directions véhiculaires de la rue publique sur laquelle le bâtiment a sa façade principale ;
- Lorsque la façade principale du bâtiment est située à plus de 30 mètres de la voie publique, les numéros civiques doivent, en plus d'être installés en bordure de cette voie, être installés sur la façade donnant sur la voie à laquelle est reliée l'adresse civique attribuée ;
- Dans le cas d'un immeuble situé sur un lot de coin, le numéro civique doit être installé sur la façade donnant sur la voie à laquelle est reliée l'adresse civique attribuée ;
- Un panneau regroupant plusieurs numéros civiques peut être aménagé en bordure de la voie publique lorsqu'il y a une allée véhiculaire commune à plusieurs bâtiments ;
- Aucun aménagement ou objet situé sur la propriété privée ne doit nuire à la visibilité du numéro civique à partir de la voie publique.

Si vous êtes desservi dans une boîte à lettre rurale, bien vouloir identifier votre nouveau numéro municipal sur celle-ci. Pour les adresses desservies en casier postal ou en boîte postale communautaire, Postes Canada se charge de modifier celles-ci.

PTP ET GESTION DE L'OFFRE



Isabelle HARNOIS

i.harnois@autourdelile.com

En ce matin du lundi 5 octobre, on apprenait qu'un accord de principe avait été conclu durant la nuit entre les pays de l'axe transpacifique participant aux négociations d'un pacte commercial de libre échange, en cours depuis plusieurs années.

Dans notre dernière édition, nous avons expliqué le système canadien de gestion de l'offre de même que la position des producteurs visés et de l'UPA dans le contexte de la campagne de sensibilisation menée par cette dernière sous le thème «Forts et unis». L'UPA et les producteurs de lait, volaille et œufs demandaient au gouvernement fédéral de préserver intégralement le cadre établi de gestion de l'offre, en raison de ses nombreux avantages pour les entreprises agricoles et pour les consommateurs.

Or, l'accord conclu par le gouvernement canadien, s'il préserve ce cadre, augmente la part de marché consentie à l'importation de produits laitiers étrangers (surtout des États-Unis et de pays comme la Nouvelle-Zélande) sur le marché canadien, ce qui réduira d'autant celle des producteurs canadiens, surtout québécois, puisque le Québec produit la plus grande partie des produits laitiers au Canada. Le fait que le gouvernement, à la conclusion de l'accord, ait simultanément annoncé des subventions à l'intention des producteurs de lait semble démontrer qu'il anticipe que la stabilité de leurs revenus sera compromise. À cet égard, cette nouvelle conjoncture s'ajoutera à celle prévalant depuis les accords commerciaux conclus avec les pays européens, qui permettent l'importation de fromages européens sans barrière tarifaire, ce que les producteurs québécois estiment à leur détriment.

On pouvait lire, sur le site du journal *Les Affaires* du 5 octobre, que les producteurs anticipent la fer-

sur l'île d'Orléans depuis 1950
SCIERIE BLOUIN

100, chemin du Moulin
Saint-Jean, île-d'Orléans
(Québec) GOA 3W0
T : 418 829.3483
F : 418 829.1156
E : info@scierieblouin.com
www.scierieblouin.com

Suite de la page 2
PTP ET GESTION
DE L'OFFRE

meture de plusieurs fermes laitières du fait de cet accord. En effet, les pertes de revenus qui résulteront vraisemblablement des quotas supplémentaires consentis pourraient accélérer la consolidation d'entreprises dans l'industrie laitière, comme cela s'est produit dans des secteurs non protégés. L'accord définitif ne sera vraisemblablement pas signé avant plusieurs mois et les nouvelles mesures n'entreront pas en vigueur avant cette signature.

Les producteurs anticipent la fermeture de plusieurs fermes laitières du fait de cet accord.

Le chef du Nouveau Parti démocratique, Thomas Mulcair, a annoncé qu'il n'entendait pas donner suite à l'entente de principe conclue le 5 octobre. Des commentateurs, économistes et juristes, doutent cependant qu'il soit réaliste de penser que le Canada puisse se désister d'un accord qu'il négocie depuis plusieurs années et qu'on estime très avantageux pour l'économie canadienne. À titre d'exemple, Radio-Canada a publié une liste de produits canadiens, dont le sirop d'érable, les canneberges, l'aluminium et les avions Bombardier qui pourraient voir s'ouvrir d'importants nouveaux débouchés sur les marchés d'Asie et d'Océanie, selon le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement du Canada.

LE COMPTOIR DE PARTAGE SAVIEZ-VOUS QUE. . .



**Nicole
BÉDARD**

n.bedard@autourdelile.com

Saviez-vous que le Comptoir de partage, de Saint-Pierre, existe depuis 30 ans et qu'il a ouvert ses portes le 1^{er} juin 1985, grâce à l'initiative de Guy Bédard, entouré de bénévoles de la CORVÉ? À l'origine, le but de cet organisme était de permettre à tous ceux qui le désirent d'y apporter des vêtements non utilisés en les mettant à la disposition de ceux qui en ont besoin. On voulait ainsi non seulement favoriser l'entraide et le recyclage, mais aussi partager le fruit des ventes en aidant d'autres organismes.

Cette mission de redonner vie aux vêtements et objets utiles se poursuit aujourd'hui et les revenus des ventes sont redistribués à des organismes de l'île d'Orléans. Depuis sa création, le Comptoir de partage a remis au-delà de 71 000 \$ en dons. Les vêtements d'adultes se vendent de 1 \$ à 2,50 \$ et ceux d'enfants de 50 ¢ à 1,25 \$.

Le Comptoir de partage accueille des familles de l'île d'Orléans et de quelques municipalités de l'autre côté du pont. Il reçoit aussi les travailleurs saisonniers venus du Mexique, du Guatemala et de la Colombie qui aiment faire des provisions non seulement pour eux-mêmes, mais aussi pour les membres de leurs familles. Vêtements, chaussures, jouets, etc. sont toujours appréciés, pourvu qu'ils soient propres et en bon état. Il est à noter que faute d'espace, on ne peut accepter les meubles, téléviseurs, skis, matelas et autres gros objets. Les sacs de vêtements ou autres articles à donner peuvent être déposés dans le portique du comptoir en tout temps.

Une vingtaine de bénévoles y consacrent des heures de travail à diverses tâches dont l'administration, le triage et l'installation des



Le Comptoir de partage a 30 ans.

© Nicole Bédard

vêtements et objets reçus, ainsi que la vente.

Sylvette Morin, présidente, tient à remercier particulièrement les membres de la fabrique de La Sainte-Famille d'Orléans pour leur accueil et tous les bénévoles qui participent à la bonne marche du comptoir.

Bref historique

Au fil des ans, la présidence a été assurée par Guy Bédard, Madeleine Bélanger-Gendreau, Françoise Nadeau-Gagnon, Dolorès Simard-Langlois et Sylvette Morin. Lors de son ouverture, le 1^{er} juin 1985, le Comptoir de partage occupait un vestiaire au sous-sol de l'église de Saint-Pierre. Pour répondre aux besoins grandissants, il a dû déménager, en novembre 1986, au sous-sol de la

Meunerie Orléans. Par la suite, en août 1989, il a été accueilli dans un local du sous-sol de l'ancien édifice de la Caisse Desjardins de L'Île-d'Orléans. Depuis avril 2010, il occupe le sous-sol de la sacristie de l'église de Saint-Pierre.

Demande de bénévoles

Il est toujours possible de se joindre à l'équipe de bénévoles du Comptoir de partage en appelant Sylvette Morin, au 418 822-1839.

Heures d'ouverture

Les jeudis, de 19 h 30 à 21 h.
Les samedis, de 9 h 30 à 11 h 30.

Endroit

Sous-sol de l'église Saint-Pierre (porte côté arrière).

VOTRE RÉFÉRENCE À L'ÎLE D'ORLÉANS

Yves Emond
Courtier immobilier, Yves Emond inc.

Tél. : 418 666-5050
Cell. : 418 573-0486

immobilier@yvesemond.com
www.yvesemond.com

Opinion *gratuite* de la valeur marchande de votre propriété.

RE/MAX Référence 2000
Agence immobilière
3333, du Carrefour, local 250, Québec (Québec) G1C 5R9
Franchisé indépendant et autonome de RE/MAX Québec inc.

TranquilliT
GARANTIE SÉCURITÉ D'INVESTISSEMENT
RE/MAX

L'ÉCOLE DE L'ÎLE D'ORLÉANS – NOUVEAU PROJET ÉDUCATIF

Nicole
BÉDARD

n.bedard@autourdelile.com

Depuis le début de l'année scolaire, tous les intervenants de l'École de l'Île-d'Orléans et leur directrice, Natalie Plamondon, poursuivent le même but en éducation. Le projet éducatif de l'école qui leur sert de guide comprend trois grandes orientations visant à intégrer de plus en plus les valeurs communes de respect, d'appartenance et d'autonomie chez les jeunes. Par l'organisation d'activités sportives, culturelles et autres, ce projet veut favoriser un mode de vie actif et harmonieux chez les élèves et développer leur goût d'apprendre. C'est en misant sur le partenariat école, famille et communauté qu'on mettra tout en œuvre pour une plus grande réussite éducative des élèves.

Des activités

Dès cette année, tous les élèves des trois bâtisses scolaires sont invités à vivre ensemble différentes activités sportives nommées Projet Plein Air. Déjà, le 11 septembre dernier, une course à relais a eu lieu à la Station touristique du Mont-Saint-Anne, regroupant tous les élèves, les professeurs et 35 parents. À cette occasion, un montant de 6 000 \$, servant à financer les cinq autres activités de l'année, a été recueilli. Le 15 octobre, une course dans la nature (cross-country) s'est déroulée à la ferme Onésime Pouliot.

Un triathlon sportif d'hiver sera organisé à Sainte-Famille en janvier où la glissade, le patin et la raquette seront à l'honneur. On ira au Domaine Maizerets et au Camping Beauport pour faire du ski de randonnée. La course du Défi Santé de l'île, où toute la communauté est invitée, aura lieu le 2 juin 2016, à Saint-Pierre.

Autre nouveauté : pour une première année, 20 jeunes font partie de l'équipe de cheerleading, sport favorisant l'esprit d'équipe, la maîtrise de soi, l'habileté. Cette activité a lieu dans la bâtisse de Saint-Pierre.

On continuera de lutter contre toutes les formes d'intimidation à

l'école. Si des parents sont inquiets ou qu'ils constatent des changements dans l'attitude de leur enfant, ils sont invités à communiquer avec l'école.

Conseil d'établissement

Un poste demeure disponible au conseil d'établissement de l'école à titre de représentant de la communauté. Ce poste ne doit pas être pourvu par un membre du personnel ou un parent d'élève. Pour faire partie de ce comité, il suffit d'avoir un intérêt pour la vie scolaire.

Organisation de participation des parents

L'Organisation de participation des parents (OPP) de Sainte-Famille change de vocation. Elle va évoluer pour devenir un comité visant l'organisation de loisirs à Sainte-Famille. Cependant, à Saint-Laurent, on mettra sur pied une OPP à qui sera confiée la responsabilité de participer à l'organisation d'activités.

Besoin de bénévoles

Des bénévoles sont recherchés pour travailler aux bibliothèques de l'école de Saint-Pierre et de Saint-Laurent. Entre autres tâches, ces personnes pourraient lire des contes aux jeunes, mettre les collections en valeur et participer au classement.

Élèves et membres du personnel

L'École de l'Île-d'Orléans regroupe 358 élèves qui sont ainsi répartis : 119 à Saint-Pierre, 176 à Saint-Laurent et 63 à Sainte-Famille. On compte 20 classes et 48 membres du personnel.

En cet automne 2015, les élèves de l'île d'Orléans bénéficient de plusieurs activités qui les aideront à vivre en harmonie les uns avec les autres dans leur école, leur famille et leur communauté. Les membres du personnel de l'école et ceux du service de garde, entourés des parents et de bénévoles du milieu, travailleront main dans la main et avec cœur pour le bien-être des jeunes et leur réussite scolaire.

RETOUR SUR LE GRAND NETTOYAGE



Bruno
LAPLANTE

b.laplante@autourdelile.com

Plus d'une vingtaine de bénévoles ont participé à l'édition 2015 du Grand nettoyage des rivages canadiens. Lors de cette activité organisée pour une quatrième année par Mme Josée Gaudet, jeunes et aînés se sont partagé la tâche de nettoyer les berges de Sainte-Pé-

tronille. Ce mouvement pancanadien est né des initiatives de l'Aquarium de Vancouver et de la WWF.

L'an dernier, au Canada, on a ramassé 329,562 cigarettes ou bouts de cigarettes sur le territoire nettoyé, ce qui représente environ 21 % des déchets récoltés.



La jeune Maya Ouellet et la coordinatrice Josée Gaudet.

© Bruno Laplante

Histoire de Pêche Pour un cadeau original



Offrez un cadeau fabriqué à la main par deux artisans de chez-vous

Découvrez la collection *Hau* avec sa grande variété de bijoux pour tous et ses Mignonnettes pour enfants

Pour les amateurs de pêche: des cannes à moucher, des mouches, des peintures et des sculptures. Aussi offert, un service de conception de mouche sur mesure.

Ouvert les fins de semaine de 10 h à 18 h jusqu'à la mi-décembre et les soirs de semaine sur appel. 1556, chemin Royal Saint-Laurent - T:(418) 828-1177

Fertilisation Orléans inc.

AMÉNAGEMENT & ENTRETIEN PAYSAGER

- Terrassement • Ensemencement de pelouse
- Réalisation d'aménagement paysager • Vrac, terre, pierre, compost

2320, chemin Royal, Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans G0A 4E0
Téléphone : 418 828-9121 • Télécopieur : 418 828-2729
Courriel : info@fertilisation-orleans.com
www.fertilisation-orleans.com

paul eugène chabot inc.

CABINET EN ASSURANCES DE DOMMAGES ET DE SERVICES FINANCIERS

CHOIX DE 15 COMPAGNIES EN ASSURANCES

- Auto • Habitation • Entreprise • Agricole • Vie
- Cautionnement • Vol d'identité
- Documentation gratuite sur notre site • Payable en 12 versements

PLUS DE 65 ANS D'EXPERTISE

Cabinet partenaire de **COURRIERS UNIS**

JULIE CHABOT CLAUDE CHABOT

infopechabot@courtierunis.com • Fax : 418 661-3409
2255, boul des Chutes, Québec (Beauport) G1C 1X1

418 667-8550 www.pechabot.com

AMOUR/HAINE POUR LES TLM

Sylvain
DELISLE

sylvain@autourdelile.com

Au Canada, plus de 50 % des heures de bénévolat sont effectuées par 10 % des bénévoles. Cette minorité de bénévoles cumule les implications, additionne les heures et est garante de nombreux services à la grandeur du pays. Le phénomène est si bien établi que ces bénévoles ont acquis leur propre acronyme et sont devenus les *TLM*, dits *toujours les mêmes*. Cet acronyme à l'origine obscure a peut-être eu une utilisation marginale à ses débuts, mais il n'est plus rare de le voir poindre ses lettres dans des publications officielles. Que ce soit dans les textes de recherches du Réseau de l'action bénévole du Québec ou dans les écrits de l'Observatoire québécois du loisir, ces trois lettres devinrent peu à peu l'abréviation d'une réalité complexe.

Loin de moi l'idée de lancer la pierre à ces bénévoles qui se dévouent corps et âmes pour le bien des autres. Comment pourraient-ils en vouloir, entre autres, à ces retraités qui travaillent désormais davantage depuis qu'ils ne sont plus payés pour le faire. Au contraire, il ne faut pas hésiter à reconnaître et saluer leur implication et à les soutenir dans leurs efforts. Toute notre reconnaissance, nos salutations et notre soutien ne doivent cependant pas nous empêcher d'oser demander pourquoi les TLM existent? Une fois les remerciements postés et les médailles octroyées, il serait sage de regarder pourquoi le bénévolat donne l'impression d'être l'affaire d'un groupuscule. Encore plus perturbante pourrait être la supposition que certains TLM ne le sont peut-être pas totalement par

LE BÉNÉVOLAT AU CANADA EN QUELQUES CHIFFRES

- Les activités de bénévolat équivalent à un million d'emplois à temps plein.
- Le taux de bénévolat enregistré en 2013, qui s'établit à 44 %, a légèrement diminué depuis 2010, mais demeure égal au taux enregistré en 2004.
- Près de la moitié des bénévoles (48 %) ont proposé leurs services à un groupe ou à un organisme de bienfaisance de leur propre initiative.
- Les deux tiers (66 %) des non-bénévoles ont affirmé ne pas avoir le temps de faire du bénévolat, et 62 % ont déclaré ne pas être en mesure de prendre un engagement à long terme.

Source : Statistique Canada - Le bénévolat au Canada, 2004 à 2013.

choix. Où se termine l'action bénévole et où commence l'obligation? À force de dire de la relève bénévole qu'elle est inexistante ne donnons-nous pas aux TLM l'impression qu'ils sont si indispensables qu'ils ne peuvent plus dire non? De l'autre côté, la charge de travail qu'un TLM aguerri effectue rend difficile toute relève et peut faire paraître le bénévolat comme nécessitant une implication minimale de 40 heures par semaine.

Histoire d'œufs et de poules s'il en est une. Les TLM sont en quelque sorte victimes de leur propre implication. Comment briser ce cercle vicieux de la bonne action?

La solution passe très certainement par une redéfinition du bénévolat et par une valorisation de celui-ci à petite échelle. J'ose croire que le manque de relève n'est qu'en partie illusion. S'il est ardu, voire impossible de dénicher de nouveaux TLM, il faudra à un certain moment admettre que ce n'est peut-être pas la solution. Même si cela implique des modifications organisationnelles, la subdivision du travail effectué par les TLM ne peut à long terme qu'être bénéfique. Continuons donc à apprécier et remercier les TLM pour tout ce qu'ils offrent, mais assurons-nous d'avoir et de valoriser aussi des possibilités d'implication bénévole modulable et épisodique. Donnons la chance à chacun d'être bénévole à sa manière et à son rythme et nous pourrions être surpris du résultat.

Il suffit de lire les pages de la section des organismes du journal pour constater à quel point l'apport des bénévoles est important pour notre communauté. Avec des besoins toujours grandissants, il ne sera pas toujours possible de faire plus avec moins de bénévoles. L'équilibre ne pourra être maintenu qu'en faisant de l'enjeu du bénévolat l'affaire de tous. Il faut donc souhaiter que TLM devienne un peu moins *toujours les mêmes* et un peu plus *tout le monde*.

ACTUALITÉS

LE CAMPING ORLÉANS SE DÉMARQUE AU NIVEAU CANADIEN

Natasha
BOUCHARD

Camping Orléans

C'est le 9 septembre dernier que l'Association de l'industrie touristique du Canada dévoilait les entreprises en nomination aux Grands Prix du tourisme canadien 2015.

Le Camping Orléans, situé à Saint-François-de-l'île-d'Orléans, a été retenu dans la catégorie «Petite et moyenne entreprise de l'année». Il est le seul commerce de la province de Québec dans cette catégorie, et le seul terrain de camping, toutes catégories d'entreprises confondues. Le Camping Orléans est le seul camping classifié cinq étoiles dans la région de Québec. Sa propriétaire, madame Natasha Bouchard, se dit très fière et honorée. Les gagnants seront annoncés le 2 décembre prochain, à Ottawa.

Les Grands prix du tourisme canadien sont remis annuellement par l'Association de l'industrie touristique du Canada afin de souligner le succès, le leadership et l'innovation au sein de l'industrie touristique canadienne, et aussi de récompenser les individus, lieux, organisations et événements s'étant surpassés afin d'offrir des expériences touristiques de qualité supérieure au Canada.



Le Camping Orléans est le seul camping classifié cinq étoiles dans la région de Québec.

© Geneviève Pinard

ACTIVITÉ SPÉCIALE D'HALLOWEEN

Natasha BOUCHARD

Municipalité de Saint-François

La municipalité de Saint-François et le Camping Orléans vous invitent à venir célébrer la fête des Morts avec vos petits monstres. Au programme : concours, jeux, maquillage, friandises et surtout un super parcours hanté...



parsemé de surprises en tout genre.

Quand? Le 31 octobre, de 17 h à 20 h.
Où? Au Camping Orléans,
 357, chemin Royal, Saint-François.
Pour qui? Les jeunes et les moins jeunes!

PARTY D'HALLOWEEN

Hélène AUDET

Musiqu'Art et Culture

Musiqu'Art et Culture vous invite à son party d'Halloween au son de la musique des excellents groupes Not-Bad et The Smogs, avec notre ami Claude Côté, de Saint-Pierre. Cette soirée se déroulera au sous-sol de l'église de Saint-Pierre, île d'Orléans, le vendredi 30 octobre, dès 20 h 30. Venez faire la fiesta avec nous, laissez aller votre imagination et

déguisez-vous. Fantômes, araignées, sorcières, créatures maléfiques feront partie de nos amis pour cette fois. Amenez votre gang : c'est gratuit et il y aura quelques prix de présence.

Vous connaissez l'adresse... si vous voyez un squelette, suivez-le!

Informations : Hélène Audet au 418 828-1177.

LE CERCLE DE FERMIÈRES DE SAINT-JEAN A 95 ANS

Ginette HUOT

Cercle de Fermières de Saint-Jean

C'est le 5 mai 1921 que le cercle a été créé. La collaboration de M. Alphonse Désilets, ingénieur agronome, est alors très appréciée puisque ce dernier est également directeur général des Cercles de Fermières. Alors, a lieu la formation du premier conseil

d'administration et madame Georgia Fillion devient, de 1921 à 1925, la première présidente du cercle qui compte 64 membres.

Aujourd'hui, 95 ans plus tard, le cercle est toujours présent et exerce ses activités d'art textile. Parmi celles-

ci, le métier à tisser demeure la plus populaire. Nous sommes toujours heureuses d'accueillir de nouveaux membres qui auraient des talents à faire connaître. Durant la fin de semaine des 14 et 15 novembre, il y aura, au centre communautaire, un

troisième marché de Noël auquel le cercle participera. Nos produits tissés et cuisinés seront mis en vente au profit du cercle. On vous invite chaleureusement à venir vivre l'ambiance de Noël.

Au plaisir de vous rencontrer.

LEDOR

Assurances | Mutuellement forts



Auto



Habitation



Entreprise



Agricole

LE PRESBYTÈRE HANTÉ

Claire COUSSON

Fondation François-Lamy

À la Maison de nos Aïeux, on clôt le mois d'octobre sous le thème de l'épouvante! Pour la journée de l'Halloween, la Maison de nos Aïeux se transforme en presbytère hanté.

Dans une ambiance frissonnante, petits et grands sont invités à venir rencontrer Abel le fantôme, Karaba la sorcière, le curé Côté, Bobbie la zombie, sœur Marguerite et Lestat le vampire. Ils ont chacun une petite histoire

à vous conter et un défi à vous lancer... Serez-vous assez braves pour boire du sang de vampire ou réaliser sans faire d'erreur la recette de la potion magique de Karaba la sorcière sous peine de vous voir jeter un sort?

L'activité «Le presbytère hanté» est offerte gratuitement le samedi 31 octobre, de 15 h à 18 h. Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte.

LES CUISINES COLLECTIVES

Louise FERLAND

Cuisines collectives

Les 11 participantes des Cuisines collectives de l'île d'Orléans tiennent à remercier les généreux donateurs qui leur ont permis de garnir la nouvelle cuisine utilisée pour leurs activités mensuelles. Le groupe poursuit ses ate-

liers de cuisine à la Villa des Bosquets, à Saint-Pierre, qui lui a offert gracieusement ses installations.

Un gros merci à tous!



ROYAL LEPAGE

Inter-Québec

AGENCE IMMOBILIÈRE

OSEZ LE CHANGEMENT!

- Disponible
- Passionné
- Réseau de contact
- Résident de l'île

**Mes qualités,
au service de votre réussite!**

418.622.7537

Cell. : 418.951.4062 • Fax : 418.622.2209
 805, de Nemours, Québec, QC G1H 6Z5

DES NOUVELLES DE LA MDJ

L'équipe
DE LA MDJ



De g. à dr.: Ève Blouin, Marilou Duguay, Noémie Bouffard, Sonny Béland, Alex Rousseau et Justine Blouin.

© Sylvain Delisle

Remerciements

Votre MDJ aimerait souligner l'implication et le dévouement de plusieurs jeunes de votre communauté lors d'une vente de hot-dogs, les 19, 20, 26 et 27 septembre dernier. Il s'agit de Marilou Duguay, Marina Lavoie, Tommy Gagnon, Gabrielle Tremblay, Ève Blouin, Marie-Jeanne Delisle, Alex Rousseau, Justine Blouin et Jérémy Matte.

Nous aimerais également remer-

cier la municipalité de Saint-Pierre pour le prêt d'un BBQ, la fin de semaine du 19-20 septembre. Un merci tout spécial au dépanneur Petro Canada et plus spécialement à vous, Mario et Michelle Ferland, de nous avoir accueillis encore une fois cette année pour la vente de hot-dogs. Un immense merci aussi à Denis Gagnon et à sa conjointe pour leur grande implication. Enfin, merci à tous ceux et

celles qui sont venus nous encourager.

Merci aux organisateurs du Tir de tracteurs pour leur commandite à la Maison des Jeunes.

Activités

Les activités destinées aux jeunes de 5^e et 6^e année reprennent. Voici les dates à noter à vos agendas :

- Vendredi 30 octobre : disco d'Halloween - venez costumés. La soirée débute à 19 h et se termine à 22h, à la Maison des Jeunes de Saint-Pierre, 517, route des Prêtres, local 118 (porte à droite).

- Vendredi 27 novembre : karaoké et photomaton. La soirée débute à 19 h et se termine à 22 h, au gymnase de Saint-Jean, 10 chemin des Côtes.

- Vendredi 18 décembre : disco. La soirée débute à 19 h et se termine à 22 h, à la Maison des Jeunes de Saint-Pierre, 517, route des Prêtres, local 118 (porte à droite).

- Jeudi 22 janvier : bingo spécial + spécial. La soirée débute à 19 h et se termine à 22 h, à la Maison des Jeunes de Saint-Pierre, 517, route des Prêtres, local 118 (porte à droite).

- Jeudi 12 février : disco de la Saint-Valentin. La soirée débute à 19 h et se termine à 22 h, à la Maison des Jeunes de Saint-Pierre, 517, route des Prêtres, local 118 (porte à droite).

Le coût d'entrée pour ces soirées est de 3 \$ par personne. Pour une soirée à votre goût, n'oubliez pas d'apporter votre musique lors des discos.

Pour connaître toutes les autres activités, nous vous invitons à consulter notre Facebook ou notre site internet www.mdj.notreile.com

Pour toute information, n'hésitez pas à nous contacter au 418 828-1875.

VIP

**MARDI
27 OCTOBRE
DE 17H À 21H**

VENEZ RENCONTRER LES EXPERTS-CONSEILS DE

BIOETHERM BIODERMA VICHY
LISE WATIER Sally Hansen
LA ROCHE-POSAY IDC Uriage
EAU THERMALE Avene JOUVIANCE Mustela
KARINE JONCAS reversa*

RETOUCHES COIFFURE
CADEAUX AVEC ACHATS
RAFRAÎCHISSEMENTS ET GOÛTER
PRIX DE PRÉSENCE
TIRAGE D'UN PANIER-CADEAU
aux clientes qui auront acheté leur billet 10 jours avant l'événement
MANUCURE AU GEL

RÉSERVATION 10 \$
Ce montant sera déduit de vos achats cosmétiques effectués durant l'événement.

10 X AIR MILES
les milles AIR MILES® à l'achat de 40\$ ou plus de cosmétiques*
*Conditions et éligibilité à l'application. Consultez le site www.airmiles.ca

Jean Coutu 1352, boul. des Chutes, Québec 418 666-0524

HORAIRE				
Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Saint-Jean 18 h à 21 h	Saint-Pierre 17 h 30 à 21 h 30	Saint-Jean 18 h à 22 h	Saint-Pierre 18 h à 22 h 30	Saint-Pierre 13 h à 17 h Saint-Jean 18 h à 22 h

PLUMobile
Organisateur de déplacements
Côte-de-Beaupré - île d'Orléans

Facilite ma mobilité,
grâce au titre métropolitain.



Un seul laissez-passer à acheter pour utiliser TOUS les réseaux de transport collectif suivants :

- Réseau de transport de la Capitale
- Société de transport de Lévis
- Transport collectif de La Jacques-Cartier
- Traverse Québec-Lévis
- PLUMobile (Côte-de-Beaupré - île d'Orléans)

3 catégories de laissez-passer métropolitain sont disponibles :

- Adulte : 125,55 \$
- Étudiant et moins de 18 ans : 101,75 \$
- Aîné : 84,50 \$

Informez-vous au sujet de nos horaires et de nos tarifs :
418 827-8484 / sans frais 1 866 824-1433
www.plumobile.ca

Desjardins
Partenaire du titre métropolitain

L'espace pour cette chronique a été retenu et payé par UNE ÎLE UNE VISION.



LE CHOIX DU PRÉFET DE L'ÎLE D'ORLÉANS EN NOVEMBRE

À la réunion de la MRC du 4 novembre prochain, les six maires de l'Île choisiront lequel (ou laquelle) d'entre eux occupera le poste de préfet de l'Île d'Orléans pour les deux prochaines années. Les « aspirants » doivent se manifester au plus tard le 2 novembre. Il y aura scrutin seulement s'il y a plus d'un candidat. Dans le passé, les maires se sont entendus auparavant et un scrutin n'a pas été nécessaire. En sera-t-il de même cette année ?

Lettre au futur préfet

Monsieur ou Madame, futur préfet de l'Île d'Orléans, nos attentes à votre égard sont à la mesure du poste que vous convoitez. Bien que maire ou mairesse de votre village, la gestion et l'avenir de l'ensemble de l'Île seront votre préoccupation première. La charge de préfet vous obligera à demeurer « au-dessus de la mêlée », parfois même au-dessus des préférences de votre propre village. Pas toujours facile.

Vous exercerez un leadership influent et rassembleur, réussissant à faire partager le bien de l'ensemble de l'Île à des collègues dont la vision et les préoccupations seront parfois très locales. Vous saurez manier la persuasion et la conciliation pour atteindre les objectifs communs, pour faire évoluer les mentalités.

Favoriser le développement d'une VISION dynamique pour cette île historique qui nous rassemble tous au milieu du grand fleuve sera votre levier privilégié pour donner un cadre à votre action et engager vos collègues à travailler dans une direction commune.

Vous ferez en sorte que l'Île d'Orléans parle d'une voix unie, forte et convaincante auprès des instances supérieures. Vous n'hésitez pas à mettre au profit de cette voix les nombreux citoyens(nes) de l'Île qui ont de l'influence, des compétences et des réseaux à offrir à leur communauté.

Et vous aurez l'ouverture d'esprit, la volonté et l'audace d'écouter l'opinion de nombreux citoyens en persuadant vos collègues de demander une étude de faisabilité sur la gouvernance municipale de l'Île d'Orléans. Cette question, incontournable, pourrait être un des principaux legs de votre mandat.

Pour en savoir plus, ou pour donner votre adhésion au mouvement : <http://une-ile-une-vision.org>

LE CLUB OPTIMISTE CÉLÈBRE SES 30 ANS

Michel
DIONNE

Club Optimiste Île d'Orléans

C'est sous le thème *s'impliquer avec optimisme* que le Club Optimiste Île d'Orléans soulignera son 30^e anniversaire. À l'image des citoyens des diverses municipalités de l'île qui n'ont pas hésité à s'impliquer avec optimisme lors de la fondation du club le 6 avril 1986, j'invite la population à *s'impliquer avec optimisme* dans des activités pouvant inspirer le meilleur chez les jeunes. Que ce soit au niveau municipal, scolaire, sportif, culturel ou autre, chaque geste, aussi petit semble-t-il, peut faire une différence dans le maintien ou l'élaboration de projets contribuant à stimuler le développement de nos jeunes.

Au fil du temps, plusieurs projets ou activités ont vu le jour par l'entremise du Club Optimiste Île d'Orléans ou avec sa collaboration. Une flopée de jeunes ont profité des diverses interventions du club sans nécessairement le savoir. Certaines de ces interventions, tels le soutien au programme de motivation dans les écoles, les cours de danse, de théâtre, de peinture ainsi que

la relance du groupe Scout et Guide, vous rappellent-elles des souvenirs? Vous pouvez les partager en publiant des photos et des témoignages d'activités ou de programmes parrainés par le Club Optimiste Île d'Orléans. Visitez le site internet www.optimisteio.com et la page www.facebook.com/Club-Optimiste-Île-dOrléans

Au cours de l'année, nous tenterons de vous informer des activités à venir et des actions posées par le club et nous entretiendrons une section historique relatant les faits marquants depuis la fondation du club. Nous comptons sur votre collaboration pour ajouter au contenu.

Grâce à l'implication continue de bénévoles et au soutien et à la collaboration de la population, les membres se sont dévoués successivement pour maintenir une qualité d'activités profitant à l'ensemble des jeunes de l'île. Le nombre de membres ayant diminué avec le temps, la quantité d'activités s'en ressent, mais nous avons toujours le souci d'offrir à nos jeunes

les meilleurs services. En ce sens, le thème de cette année est particulièrement approprié pour inviter les gens à *s'impliquer avec optimisme* dans le club et ainsi participer au maintien ou à l'élaboration de projets, selon leurs talents ou aptitudes. Que ce soit avec le club ou dans des instances municipales, scolaires, sportives, culturelles ou autres, c'est par l'exemple que nos jeunes développeront à leur tour le goût de s'impliquer avec optimisme et de former une société meilleure.

Souper spaghetti

Le Club Optimiste vous invite à son souper spaghetti annuel le 7 novembre à 18 h à la cabane à sucre l'En-Tailleur. Cette activité de financement permettra au club de poursuivre ses activités auprès de la jeunesse de l'île d'Orléans : concours d'art oratoire, carrière de rêve, appréciation de la jeunesse, etc.

Le coût du souper est de 25 \$ et vous devez réserver avant le 1^{er} novembre auprès de Lise Paquet, au 418 829-3113.

AÎNÉS DE SAINT-PIERRE

Lise
PAQUET

Club des Aînés

Inscription

N'oubliez pas le cours sur tablette, à compter du 28 octobre. Coût : 50 \$ pour sept semaines de cours. Dernière chance.

Prochaines activités

Le 24 octobre, 5 à 7, au Logisport, pour célébrer notre 30^e anniversaire de fondation. Vous devez réserver.

Les cours de mémoire sont ouverts à tous en tout temps. Venez vous amuser tout en faisant travail-

ler votre cerveau.

Le mardi après-midi, vous avez la possibilité de vous amuser. Plus il y a de monde, plus nous pouvons jouer à différents jeux.

Notre club est toujours fier d'accueillir de nouveaux membres. Coût d'adhésion : 25 \$ par année. Profitez de tous les avantages : Videotron, journaux, assurance et bien plus.

Pour information, communiquez avec Lise Paquet, au 418 829-3113, ou à lise.paquet@hotmail.com

LE CLUB DU MI-TEMPS

Danielle
NOËL

Le Club du Mi-Temps

Nous souhaitons vous aviser que nos cartes pour le party de Noël sont prêtes. Un apéro vous sera servi et le souper nous sera préparé par le traiteur Lionnel Riverin. Il y aura de la danse en soirée.

Coût : 30 \$ pour les membres et 35 \$ pour les non-membres. Pour vous procurer des cartes, contactez

Mme Lise Lemelin, au 418 829-1182, ou tout autre membre du comité que vous connaissez. Bienvenue à tous!

Nous vous rappelons aussi notre bingo, tous les derniers mardis de chaque mois, au centre Le Sillon, à Saint-François.

ESPACE FÉLIX-LECLERC

Nadia
BLOUIN

Espace Félix-Leclerc

Vendredi 23 octobre à 20 h

Lancement de l'album *La rencontre*, suivi du spectacle de Gaétan Leclerc et Emilio Armillès.

20 \$, taxes incluses.

Samedi 24 octobre à 20 h

Trio Balou. *En rappel*, Les plus belles chansons françaises.

18 \$, taxes incluses.

Samedi 31 octobre

Venez fêter l'Halloween avec nous! Pour l'horaire et les détails, consultez le site internet de l'Espace Félix-Leclerc, www.felixleclerc.com

Les 28 et 29 novembre de 9 h à 17 h

Les jours vers Noël. La boîte à chansons se transforme en marché de Noël. Créations de toutes sortes en présence des exposants. Entrée gratuite.

MÉMOIRES DE SAINT-LAURENT 2

Karine
VACHON-SOULARD

Parc maritime de Saint-Laurent

Le Parc maritime de Saint-Laurent vous invite à visionner le documentaire *Mémoires de Saint-Laurent 2* réalisé par le Parc maritime.

Avec le temps, la mémoire des citoyens ayant connu la vie au village de Saint-Laurent dans la première moitié du siècle dernier s'efface peu à peu. L'objectif du projet *Mémoires de Saint-Laurent 2* a donc été de recueillir les témoignages de ces gens, avant que ce patrimoine immatériel unique ne disparaisse à jamais. Avec pour fil conducteur le cours de la vie, les témoins ont été amenés à parler

de l'école, des loisirs, du mariage, de la guerre et des caractéristiques de la vie sur une île.

Venez vous imprégner d'une époque révolue en visionnant ces témoignages à la fois drôles et touchants. Des DVD du documentaire seront vendus sur place au coût de 10 \$.

Une représentation gratuite aura lieu le vendredi 13 novembre à la salle multifonctionnelle de Saint-Laurent, au 1330, chemin Royal, à 19 h. Café et biscuits seront servis gratuitement après le visionnement du documentaire.



Jeunes filles devant le couvent de Saint-Laurent.

© Suzanne Toulouse



RECETTE

Isabelle DEMERS

Gelée de poivrons rouges

Voici un condiment qui accompagne très bien la mousse de foie de volaille ou les pâtés de campagne, de canard ou le fromage de chèvre, en apéro. Cette gelée se conserve très bien au réfrigérateur pendant plusieurs semaines et elle se donne aussi très bien en cadeau pour le temps des Fêtes.

Préparation

Hacher les piments en petits morceaux (on peut utiliser le robot, c'est plus rapide). Ajouter le gros sel et laisser reposer au moins deux heures.

Mettre les piments dans une passoire et bien rincer à l'eau froide pour enlever le sel.

Déposer le tout : poivrons, sucre et vinaigre dans une casserole et faire bouillir de 30 à 45 minutes ou jusqu'à ce que la gelée soit prise. Verser dans des bocaux stérilisés et sceller.

On peut faire cette recette avec seulement 6 poivrons, en coupant les ingrédients de moitié.

Ingrédients

12 poivrons rouges, épépinés et débarrassés de leurs parties filandreuses

1 c. à table de gros sel

3 tasses de sucre

1 tasse de vinaigre de vin ou de cidre (j'utilise le vinaigre de cidre)

centre LABBÉ

RÉPARATION VENTE PIÈCES ACCESSOIRES

418-829-3747

463 CHEMIN ROYAL,
ST-FRANÇOIS, I.O.
QUÉBEC, QC G0A 3S0

NOS HEURES D'OUVERTURES
LUNDI AU VEND.
8 H À 12 H
13 H À 17 H

Pour un service de qualité...
Pensez LABBÉ !

SERVICE DE CUEILLETTE ET LIVRAISON
www.centre-labbe.com

Marché de Noël

14 et 15 novembre de 9 h à 17 h

Plus de 20 exposants

Centre communautaire de Saint-Jean
10, chemin des côtes à Saint-Jean (tout près de l'église)



Suite de la page 10

LE RECYCLAGE EN VAUT-IL LA PEINE?

ultérieurement conditionné. Papier, verre, métaux et contenants sont alors dirigés dans une seconde station de prétri, puis dans des séparateurs destinés à retirer le verre afin d'éviter la contamination du papier. Un séparateur à particules fines dissocie quant à lui le verre des petits objets légers (bouchons, par exemple). Parallèlement, le papier sera sélectionné en retirant le plastique et le carton résiduels. Les matières restantes, plastique et métal principalement, seront triées manuellement. Le métal ferreux est retiré de la chaîne par des aimants ; un procédé semblable permet ensuite de sélectionner les canettes d'aluminium. Finalement, toutes les matières sont compactées, mises en ballots et chargées dans des camions qui les acheminent à des acheteurs qui vont les valoriser ou les transformer en de nouveaux produits.

Réutilisation des matières séparées

C'est ici que l'on trouve la meilleure justification de tout le processus de séparation et du respect des consignes. En effet les matières séparées, surtout si elles sont de qualité, trouvent preneur sur les marchés et assurent donc des revenus qui diminuent d'autant les coûts du recyclage ; elles sont de plus réutilisées dans diverses filières, ce qui les détoune de l'enfouissement (coûteux et polluant).

Le verre, réduit en morceaux grossiers au cours de la séparation, va servir, par exemple, de matériau de drainage dans les sites d'enfouissement. Le papier et le carton (en ballots) sont carrément réintégrés au cycle de la fabrication de matériaux ligneux. Les contenants de jus et de lait seront quant à eux compactés et les briques obtenues serviront de combustible pour des fourneaux in-

QUELQUES CONSIGNES

Il n'est donc pas inutile de rappeler ici quelques consignes relatives au prétri domestique des matières recyclables qui peuvent se résumer ainsi :

- Éviter les intrus : les objets recyclables proviennent essentiellement de la cuisine et de la salle de bain, des contenants surtout. Matériaux de construction, pièces de véhicules, matériel électronique, résidus domestiques dangereux (piles, batteries, solvants et peintures, réservoirs de propane) et rebus divers doivent être acheminés à l'écocentre. Les couches ne sont pas recyclables!

Voir le guide du tri en ligne à l'adresse www.ville.quebec.qc.ca/guidedutri de même que le document vidéo explicatif sur le site de la MRC : <http://mrc.iledoreleans.com/fra/services/pgmr-collecte-dechet-et-recyclage.asp>

- S'assurer de la propreté des contenants de matières recyclables ; les rincer rapidement à l'eau est une bonne pratique.
- Il est inutile de retirer les bouchons de plastique des contenants en plastique ou encore les étiquettes sur tout contenant. Vider le contenu du publisac dans le bac bleu et mettre le sac plastique avec ses semblables déposés dans un seul sac bien attaché.

dustriels (cimenteries). Les métaux ferreux, expédiés dans les centres de recyclage spécialisés, serviront à la fabrication de nouveaux objets. Les métaux non ferreux, particulièrement les canettes d'aluminium, bénéficient de la consigne et seront réintégrés au cycle de l'aluminium.

On comprendra facilement que la qualité des matières recyclées mises sur le marché compte pour beaucoup dans leur prix de vente, d'où la nécessité d'un tri le plus poussé possible et de contaminations réduites. De plus, les gros objets, tels des pelles ou des ventilateurs, dont la présence a été observée lors de notre visite, ainsi que tout autre objet hors consigne

entravent et diminuent l'efficacité du processus de séparation lors des opérations manuelles et mécaniques en plus de mettre en péril l'intégrité de la machinerie et d'augmenter le risque d'interruption du processus de séparation. De même, les objets souillés, comme des pots de yogourt à demi-remplis, doivent être retirés à la main et occasionnent là aussi une perte d'efficacité : un sac de plastique va passer tout droit alors qu'on est occupé à retirer l'objet contaminé...

Soulignons enfin que le respect de ces consignes contribue à l'hygiène et à la sécurité des travailleurs du centre de tri.

Quelques usages des matières séparées au centre de tri

Types de matériaux	Usages
Métal	Pièces d'automobile, boîtes de conserve, etc.
Verre	Containants de verre, abrasifs, isolants, etc.
Papier et carton	Journaux, papiers hygiéniques, etc.
Plastique	Casques de vélo, vêtements, etc.

Source : Ville de Québec, recyclage-centre de tri en ligne.

LES EXCAVATIONS Richard Gosselin

- Protection de berges
- Drainage agricole et fossé
- Excavation de fondation et drain
- Travaux agricoles de tous genres
- Vente/installation de fosses septiques

- Lac artificiel
- Raccord d'égout sanitaire et pluvial
- Aqueduc, entrée et chemin privé

Ecoflo BIONEST ENVIROSEPTIC



418-829-3136

Contactez-nous dès maintenant!

exrichardgosselin@hotmail.com • Cell. 418 563-5910
110, chemin Royal, St-Laurent, I.O. GOA 3Z0
R.B.Q. : 1856-4716-00



AGENCE
IMMOBILIÈRE

Mes compétences à
votre service :

- Engagement
- Efficacité
- Résultats

PASCAL LEFEBVRE

COURTIER IMMOBILIER RÉSIDENTIEL

Tél. : 418-661-8000 | Cell. : 418-554-8982

plefebvre@viacapitale.com

3261, rue Loyola, Québec (Québec) G1E 2R9



viacapitale.com



Soirée de la St-Sylvestre

Le 31 décembre, joignez-vous à nous pour un délicieux souper suivi d'une soirée dansante animée par M.C. Josce avec 5 musiciens et un artiste invité!
Réservation au 418.828.2718

Faites vite, les places sont limitées!



www.lesancetres.ca

Marie-Hélène
THERRIEN

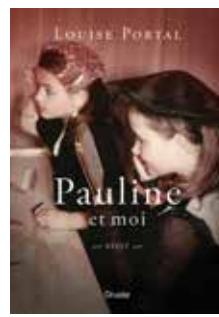
m.therrien@autourdelile.com



UNE FILLE TROP CURIEUSE

Une fille trop curieuse, de Stéphanie Gauthier, publié aux éditions Triptyque, est un roman très original. Sous l'angle de plusieurs personnages, il nous permet d'entrer au cœur d'une intrigue qui débute par un accrochage automobile, événement somme toute banal, mais qui entraîne son lot de conséquences. Chassé-croisé amoureux, suite de hasards aux lourdes conséquences quand Raphaël décide de subtiliser à Christian – un homme à la réussite sociale apparente, mais qui cache un lourd passé –, une importante somme d'argent qu'il compte rembourser quelques jours plus tard à sa victime. Mais ce geste en entraînant d'autres, les conséquences seront lourdes et même fatales pour certains d'entre eux, dont Esther, une jeune femme trop curieuse, liée aux deux hommes à leur insu. Avec une intrigue menée de main de maître, Stéphanie Gauthier réussit à créer un roman qui nous entraîne dès la première page dans l'existence de personnages pour qui les apparences sont parfois trompeuses. Renée envie Sofia, au passage de laquelle tous les hommes se retournent et dont le fiancé vient de lui offrir une croisière dans les îles grecques, sans savoir que ce fiancé, Raphaël, a dû voler son propre frère, Christian, pour pouvoir

payer ce voyage. Quant à Esther, elle insiste pour assister au quarantième anniversaire de Renée pour avoir une chance de revoir Christian. Mais on apprend la disparition mystérieuse d'Esther. Que lui est-il arrivé? Sa curiosité extrême serait-elle en lien avec sa disparition? Je vous laisse le soin de le découvrir en lisant *Une fille trop curieuse* que vous apprécierez à coup sûr.



PAULINE ET MOI

Louise Portal et sa sœur Pauline Lapointe se sont illustrées dans le monde artistique québécois. Mais ces sœurs jumelles, après avoir connu une grande complicité, ont vécu aussi des déchirements et des ruptures jusqu'au décès de Pauline Lapointe il y a cinq ans, décès ayant profondément marqué Louise Portal. Dans *Pauline et moi*, publié aux éditions Druide, Louise Portal retrace le chemin de ronces et de lumière vers la réconciliation avec sa sœur. Elle raconte la maladie, la mort, la vie et ses liens avec sa sœur Pauline révélés dans toute leur beauté, leur force et leur fragilité. Témoignage émouvant signé de la plume fine et puissante de Louise, ce livre en est un de questionnement sur la vie, ses joies, ses misères, mais c'est aussi un cheminement qui mène vers la lumière, la réconciliation et l'apaisement. C'est une grande épreuve qui est aussi le lieu d'une rencontre,

de retrouvailles, présentée avec vérité, respect et spiritualité. Louise Portal parle de nombreuses coïncidences qui lui permettent de ressentir aujourd'hui auprès d'elle sa sœur Pauline. Un livre qui rappelle que l'amour est le plus grand remède, même au-delà des limites humaines.



LE GRAND GALOP

Avec *Le grand galop*, de Marie-Noëlle Gagnon, roman publié aux éditions Québec Amérique, nous sommes mis face à la dualité fréquente entre l'imagination et la réalité. C'est ce que découvre l'héroïne, qui avait rêvé d'une carrière de funambule, d'une maison avec des sapins et des balançoires, d'une fille qu'elle appelleraient Anne, d'un amour qui dure toujours, mais qui découvre une réalité tout autre. Mais c'est aussi l'histoire d'une femme qui prend sa vie à bras le corps et refuse la banalité pour pourchasser l'extraordinaire. «C'est la vie d'adulte qui est différente de ce que j'imaginais ; bien sûr, rien n'est jamais aussi parfait qu'en imagination, mais avec le temps j'ai appris à colorier mon bonheur sans dépasser les lignes.» Une écriture fluide et audacieuse, poétique, qui montre que la beauté et les rêves se cristallisent dans l'œil de ceux qui les imaginent.

BIBLIOTHÈQUES

Saint-Jean et Saint-François VENTS ET MARÉES

La bibliothèque, située au centre municipal de Saint-Jean, est ouverte le mercredi de 19 h à 20 h, le jeudi de 13 h à 15 h et le samedi de 10 h à 12 h. Les personnes qui résident à Saint-Jean ou Saint-François peuvent être membres. Le Club d'écriture se réunit le 3^e lundi du mois et le Club de lecture le dernier lundi. Vous êtes toutes et tous les bienvenus, que vous soyez un habitué ou non de ces rencontres, que vous soyez abonné(e) ou non à la bibliothèque. Pour information : 418 829-3336, aux heures d'ouverture de la bibliothèque.

La bibliothèque accepte les dons d'œuvres récentes (moins de cinq ans) et d'œuvres classiques plus anciennes en bon état. L'ensemble de la collection peut être consulté à www.bibliotheque.saintjeaniedorleans.ca/opac_css/. Les personnes abonnées peuvent également y consulter leur dossier.

De nouvelles séries sont disponibles de même que la suite de plusieurs autres

• Jean-Pierre Charland, 1967, tome 2, *Une ingénue à l'Expo*. Un vent de liberté et de changement souffle sur jeunes et moins jeunes à l'été de l'Expo 1967.

• Sébastien Chartrand, *Le crépuscule des arcanes*, tomes 1 et 2. Au milieu du 19^e siècle existent encore des arcanistes, magiciens qui communiquent avec un monde où existent des lutins, des loups-garous, des sorciers. Le jeune Faustin doit faire face à tous ces phénomènes fantastiques et organise même une chasse-galerie. Frissons assurés.

• James Dashner, *L'épreuve*, tome 3, *Le remède mortel*. Roman fantastique dont le jeune héros, Thomas, a survécu à de nombreuses épreuves, et a dû traverser la terre brûlée. Il doit de plus sauver ses amis menacés.

• Micheline Duff, *Coup sur coup*, tome 2, *Coup d'envoi*, et tome 3, *Coup de maître*. Marjolaine et son amoureux pianiste font face à des épreuves qui mettent leur couple en danger. Mais l'amour, la joie de vivre et la musique emplissent malgré tout leur appartement du Carré Saint-Louis. L'arrivée de la famille croate du pianiste ne se fait pas sans heurt. La trilogie se termine de façon inoubliable.

• David Lagercrantz, *Millénium 4, Ce qui ne me tue pas*. On retrouve avec plaisir Lisbeth Salander, hacker géniale, et Mikael Blomkvist, journaliste d'enquête, alors

que David Lagercrantz prend la relève de Stieg Larsson, mort sans savoir que son œuvre aurait tant de succès.

• Debbie Macomber, *La villa rose*, tomes 2 et 3. Les différents clients du gîte de Jo-Marie, sur la côte ouest des États-Unis, se croisent dans une atmosphère pleine de chaleur humaine, d'entraide et d'amitié.

• Anna Todd (vue à Tout le monde en parle), *After*, tome 3, *La chute*, et tome 4, *Le manque*. Les hauts et les bas de la jeune Tessa et sa relation tumultueuse avec son copain Hardin.

Thérèse Beaudet,
pour le comité de la bibliothèque

SUPER VENTE DE RÉNOVATION

FOURNIER

LIQUIDATION SUR TOUS LES MODÈLES 2015
Jusqu'à **11 000\$** de rabais



418 687-5200

AUT. DE LA CAPITALE, SORTIE PIERRE-BERTRAND
WWW.FOURNIERCHEVROLET.COM



Sainte-Pétronille LA RESSOURCE

Nouveautés et suggestions de lecture du mois d'octobre

Stephen Harper, le portrait, de John Ibbetson.

Millenium, tome 4 (*Ce qui ne me tue pas*), de David Le Gercrantz.

Chemin Saint-Paul, de Lise Tremblay.

L'Affaire Céline ou Cendres au Criqué-à-la-Roche, de Jean-Louis Fleury.

Un si long retour, de Louise Penny.

Le crime du comte Neville, d'Amélie Nothomb.

L'Express

Nous avons reçu les numéros du magazine français *L'Express* pour l'année 2014-2015. Parmi les dossiers : La gauche en France, L'éventuel retour de Nicolas Sarkozy, Les 70 ans de la libération d'Auschwitz, L'islamisme, Le massacre de Charlie-Hebdo.

Merci

Merci à M. Claude Desjardins pour un don de casse-tête à la bibliothèque.

Concours Imagimots

Le Réseau Biblio organise un concours pour faire travailler votre esprit d'obser-

vation et de déduction en associant des images à un mot ou à une expression en lien avec la lecture.

Vous pouvez participer à ce concours entre le 18 octobre et le 29 novembre en consultant le site www.mabibliotheque.ca/cnca. Plusieurs prix seront offerts, dont un iPod touch 6^e génération de 16 Go. Pour plus d'information, visitez votre bibliothèque!

Bénévoles

La bibliothèque est toujours à la recherche de nouveaux bénévoles. Si vous souhaitez participer à la vie culturelle de votre municipalité en consacrant quelques heures par mois à la bibliothèque, vous êtes les bienvenus. Laissez-nous un message et vos coordonnées au numéro 418 828-8888.

Halloween

Passez à la bibliothèque avec vos petits sorciers et petites sorcières pendant la saison de l'Halloween pour profiter du décor, des bons livres et des bonbons.

Gilles Gallichan et Lise Paquet pour l'équipe de bénévoles

SAINTE-FAMILLE/SAINT-FRANÇOIS

Du 17 au 24 octobre prochain se déroulera la Semaine des bibliothèques publiques du Québec sous le thème «plus qu'un lieu, un rendez-vous». Résidants de Sainte-Famille et de Saint-François, profitez donc de cette occasion pour venir faire un tour à votre bibliothèque locale et obtenir gratuitement votre carte ACCÈS BIBLIO ; vous courrez aussi la chance de gagner une carte-cadeau de 25 \$, échangeable dans une librairie. Le concours se termine le 23 décembre 2015.

La biblio est toujours ouverte le mercredi soir de 19 h à 21 h et le dimanche matin de 9 h 30 à 11 h 30. Vous pouvez laisser un message téléphonique au 418 666-4666, poste 8083, 7 jours/7. Pour faire vous-mêmes vos transactions, allez à l'adresse www.mabibliotheque.ca/sainte-famille (consultation, réservation, renouvellement, annulation, collection locale ou PEB [prêt entre bibliothèques], livres numériques et papier).

Acquisitions récentes

Bertrand et Loa, d'Angélique Barberat. *Bondree*, d'Andrée Michaud.

Chercher Sam, de Sophie Bienvenu.

Codex 632, le secret de Christophe Colomb, de José Rodrigues Dos Santos.

D'après une histoire vraie, de Delphine de Vigan.

Daisy sisters, de Henning Mankell.

Dans la ville en feu, de Michaël Connolly.

Du sang sur la glace, de Jo Nesbo.

Et je danse aussi, d'Anne-Laure Bondoux.

Les quatre saisons de l'été, de Grégoire Delacourt.

Passés sous le radar...

Faites-vous du bien, cet automne, avec ces deux romans «médicaments», «antistress», du bonheur en «mots», disponibles en collection locale.

Et je danse aussi, d'Anne-Laure Bondoux, 2015. Deux adultes, un homme et une femme qui ne se connaissent pas, mais qui ont quelque chose en commun

qui va changer leur vie, entretiennent une correspondance par courriel sur une période de huit mois. Réflexions sur l'amitié, la vie, le couple, les désillusions ; on rit, on est émus, c'est vivant, plein d'humour, écrit dans un style très coloré. Ça se lit d'une traite!

Les quatre saisons de l'été, de Grégoire Delacourt, 2015. Quatre saisons, quatre histoires d'amour reliées entre elles, quatre couples d'âges divers qui s'influencent sans le savoir... Tout en délicatesse, l'auteur nous fait vivre ces histoires d'amour éternelles, romantiques, regrettables ou vaines... il y pose un regard tendre et doux et décrit avec précision et finesse les relations hommes/femmes.

Bonne lecture!

Les bénévoles

Saint-Pierre OSCAR-FERLAND

Bonjour à tous!

Prenez note que nos heures d'ouverture sont : le mardi et le jeudi de 19 h à 21 h et le dimanche de 10 h à 12 h.

En vous abonnant à votre bibliothèque, vous pouvez demander votre code d'accès au Réseau des bibliothèques et ainsi avoir l'occasion d'emprunter des livres numériques pour votre tablette et commander des titres qui ne sont pas disponibles à la BOF.

Voici nos dernières nouveautés pour ce mois-ci

Romans adultes

Un homme s'il-vous-plaît, d'India Desjardins, roman québécois.

La jeune fille au piano, de Louise Lacoursière, roman québécois.

Madame Tout-le-monde, tome 5, *Ciel d'orage*, de Juliette Thibault, roman québécois.

Tromper Martine, de Stéphanie Dompierre, roman québécois.

De mère en fille, tome 4, *Ava*, de Dominique Drouin, roman québécois.

Romans jeunesse

Zazie, tome 1, *Ça va être correct*, de Marie-Renée Lavoie, roman 13 ans et +.

La garderie des petits dragons, d'Alain M. Bergeron, roman 6-8 ans.

CD

À *Paradis City*, Jean Leloup.

In extremis, Francis Cabrel.

DVD

Astérix, Le domaine de Dieux.

Aurélie Laflamme, Les pieds sur terre. *Cendrillon*.

La famille Bélier.

L'ère de glace.

L'ère de glace 2, La fonte.

Nounou McPhee

Le retour de Nounou McPhee.

La passion d'Augustine.

Unité 9, saison 3.

Notez qu'il est toujours possible de faire vos demandes spéciales en laissant un message sur le répondeur téléphonique ou en nous visitant.

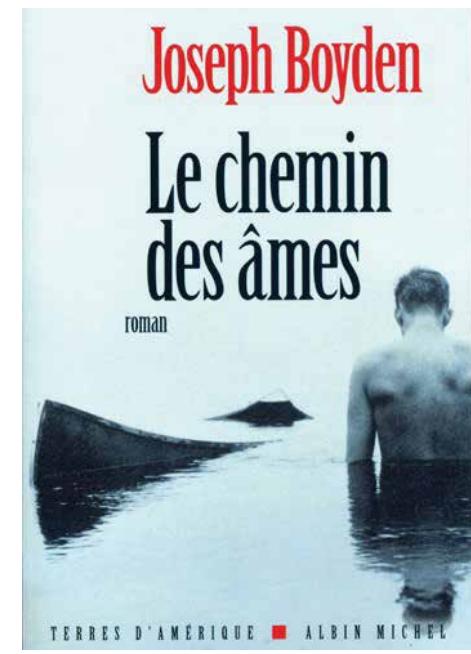
Bon automne!

Nathalie Vézina pour l'équipe de bénévoles de la BOF

LES JEUDIS DE LA BOULANGE

Les Jeudis de la Boulange vous invitent à lire et à venir commenter le premier roman de Joseph Boyden intitulé *Le chemin des âmes*, paru en 2006, en version originale anglaise. L'action se déroule dans le nord de l'Ontario, mais elle renvoie également le lecteur vers les champs de bataille de France et de Belgique. Une vieille dame de la nation Cree attend à la gare le retour d'un combattant, mais c'est son neveu, Xavier, qu'elle retrouve alors qu'elle le croyait mort. Il se remet mal de ses blessures et demeure fortement ébranlé. Ils vont regagner en canot la réserve. Au fil de ce voyage, l'un et l'autre racontent des moments de leur vie, leurs expériences, et ces récits font de ce roman un livre qui marque vivement ses lecteurs. Il saura sûrement vous intéresser.

Au plaisir de vous entendre le 5 novembre à 19 h 30, à La Boulange de Saint-Jean.



BILODEAU CHEVROLET • BUICK • GMC

50 ANS 50 000\$ EN PRIX À GAGNER

2 tirages de 1000\$ comptant chaque mois

+

Courez la chance de gagner votre achat (jusqu'à concurrence de 30 000\$)

LE DÉFI DU DÉTOUR...

BILODEAU vous garantit le meilleur prix ou nous payons votre déplacement

BILODEAU CHEVROLET • BUICK • GMC

9641, boul. Ste-Anne, Ste-Anne-de-Beaupré
418 827-3773 • 1-800-663-3773
www.bilodeauautos.ca

Saint-Laurent DAVID-GOSSELIN

Rappel - bricolage : création d'un signet

Le samedi 31 octobre 2015, madame Véronique Rousseau offrira gratuitement un atelier de bricolage d'environ une heure. Les matériaux nécessaires seront fournis par l'animatrice. L'activité se tiendra dans la salle multifonctionnelle à côté de la bibliothèque, au 1430, chemin Royal.

Les participants doivent être âgés de cinq ans ou plus et être accompagnés par un adulte. Il est nécessaire de s'inscrire avant le 28 octobre à vrousseau79@gmail.com. Vous devez indiquer vos coordonnées afin de recevoir confirmation verbale de la tenue de l'atelier.

Message vocal

Vous pouvez laisser un message téléphonique à la bibliothèque en composant le 418 828-2529 et en indiquant la raison de votre appel : renouvellement, information, commentaire, etc. Il est important de nous laisser vos coordonnées et votre numéro d'abonné.

Mise à jour de votre dossier

Le monde de la téléphonie est en pleine mutation. De nombreux fournisseurs vous offrent leurs services. Si vous changez de numéro de téléphone résidentiel ou migrez vers la téléphonie cellulaire, veuillez faire mettre votre dossier à jour en nous en avisant. Il en est

de même à la suite d'un déménagement.

Concours IMAGIMOTS

Le Réseau Biblio offre aux bibliothèques le concours promotionnel IMAGIMOTS. Le but est de faire connaître le portail du Réseau Biblio et de stimuler l'abonnement.

Le concours se déroulera du 18 octobre au 29 novembre 2015. Le formulaire de participation est disponible sur le site internet du Réseau Biblio à l'adresse www.mabibliothèque.ca/cnca. Il est nécessaire de répondre à chacune des questions. Une seule participation par abonné.

Les participants doivent être abon-

nés à leur bibliothèque. Toute personne n'étant pas abonnée ou dont le compte d'abonné est expiré (aucune transaction au cours des 24 derniers mois) n'est pas admissible au concours. Il est cependant possible de vous abonner ou de réactiver votre compte en vous présentant à la bibliothèque.

Le tirage aura lieu le vendredi 4 décembre 2015. Les règlements du concours sont disponibles à la bibliothèque ainsi que sur le site internet du Réseau Biblio.

Guy Delisle
responsable de la bibliothèque

VIE MUNICIPALE

SAINT-FRANÇOIS

**Marco
LANGLOIS, G.M.A.**

Directeur général/secrétaire-trésorier

Résumé des séances du 5 octobre
Séance publique de consultation
Le processus d'adoption du règlement numéro 015-128, modifiant le règlement de zonage numéro 03-41 afin d'ajouter les microbrasseries à la classification des usages et de modifier la gestion d'une utilisation dérogatoire du sol, exigeait la tenue d'une séance publique de consultation. Bien qu'elle ait été annoncée sur le site internet municipal, dans le journal *Autour de l'île* et par avis public, aucun citoyen ne s'est présenté à 19 h 30 pour recevoir des informations supplémentaires. Le processus d'adoption de ce règlement se continuera donc normalement. Vous pouvez d'ailleurs prendre connaissance d'un avis public à ce sujet dans le présent numéro du journal et sur notre site internet dans la sous-section avis public de la section conseil municipal.

Séance ordinaire
Résolutions administratives
Après une pause, la séance ordinaire s'est ouverte dès 20 h et comme chaque mois le conseil a adopté les résolutions administratives usuelles : l'adoption de l'ordre du jour, celle du procès-verbal de septembre et de l'adoption des dépenses et l'autorisation de paiement des comptes.

Signalons dans ce domaine une résolution d'appui à la Fédération régionale des OBNL d'Habitation Québec-Chaudière-Appalaches au sujet du projet de loi 56 sur la transparence en matière de lobbyisme qui, s'il est adopté dans sa forme actuelle, pourrait avoir de graves conséquences pour plusieurs OBNL.

Aide financière
Dans ce domaine, la demande du Club Mi-Temps FADOQ a été accueillie favorablement. Ainsi le Club

**S'APPROCHER DES FILS ÉLECTRIQUES,
C'EST METTRE SA VIE EN DANGER.**

Si vous devez travailler en hauteur, gardez les échelles ou tout autre outil à plus de 3 mètres des fils.

Plus d'information au www.hydroquebec.com/securite.

Hydro Québec

Suite de la page 14

SAINT-FRANÇOIS

Mi-Temps s'est vu accorder gracieusement l'usage de la grande salle du Centre le Sillon pour sa soirée de Noël du jeudi 19 novembre prochain, la Municipalité achètera 2 cartes pour la soirée et des prix de présences seront offerts au club pour une valeur approximative de 150 \$.

Réglementation municipale

Dans le but de corriger certains problèmes présents dans le règlement de zonage numéro 03-41, le conseil a adopté un second projet de règlement intitulé : «règlement numéro 015-128, modifiant le règlement de zonage numéro 03-41 afin d'ajouter les microbrasseries à la classification des usages et de modifier la gestion d'une utilisation dérogatoire du sol.» Pour plus de détails sur ce projet, vous pouvez contacter le bureau municipal et consulter l'avis public dans le présent numéro du journal.

Voirie municipale

Plusieurs décisions ont été rendues par le conseil ce mois-ci dans ce dossier. D'abord, l'octroi de trois contrats de déneigement de gré à gré a été autorisé, soit : à Entreprise Francis Gagnon pour la borne-fontaine numéro 1 pour la somme de 1 170 \$, plus taxes ; ensuite, à la ferme Dallaire pour les bornes-fontaines numéro 2 et 3 pour la somme de 1 950 \$, plus taxes ; et finalement à Jean-Luc Gosselin pour la citerne secteur sud pour la somme de 885 \$, plus taxes. Il est à noter que les sommes votées pour ces contrats couvrent les saisons 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018. Pour le contrat de déneigement des chemins municipaux pour les saisons 2015-2016 et 2016-2017 et celui de déneigement des stationnements de l'entrée de service du site de traitement du réseau d'égout, de la citerne municipale du Sillon et de la patinoire pour les saisons 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018, le conseil

a autorisé un processus d'appel d'offres sur invitation dont la conclusion a eu lieu lors d'une séance extraordinaire du conseil, le mardi 13 octobre 2015. Pour le résultat détaillé de ces contrats, nous vous invitons à consulter le site internet municipal et le prochain numéro du journal *Autour de l'île*.

Finalement, dans le processus de renumérotation des numéros civiques sur le chemin Royal, le conseil municipal a résolu de demander à la Commission de la toponymie du Québec d'autoriser la désignation de deux nouveaux chemins privés soit : le chemin Dion (lots 8-3-P) dans le secteur nord et le chemin de la Seigneurie dans le secteur sud (227-1-P).

Infrastructures municipales

Le conseil a autorisé le dépôt d'une programmation de travaux partielle révisée dans le cadre du programme de transfert aux municipalités du Québec d'une partie des revenus de la taxe fédérale d'accise sur l'essence et de la contribution du gouvernement du Québec pour les années 2014-2018.

Parc de la Tour du Norde

Le conseil a autorisé le renouvellement du bail d'opération du parc de la Tour du Norde pour une durée de trois années débutant le 1^{er} novembre 2015 pour se terminer le 31 octobre 2018. Il est à noter qu'il s'agit du dernier renouvellement qui était possible grâce au bail précédent. Par conséquent, le conseil devra effectuer un processus complet à l'échéance de cette entente.

Sécurité incendie

Le conseil a autorisé que soit confié à la MRC de La Côte-de-Beaupré le mandat de conclure et d'administrer l'entente à intervenir avec le Centre de services partagés du Québec intitulé «Entente de services en radio-

communication» pour le service de protection contre les incendies. La municipalité accepte le partage des coûts comme suit : $\frac{1}{3}$ des dépenses payées par les municipalités locales de la Côte-de-Beaupré, $\frac{1}{3}$ payées par les municipalités locales de la MRC de L'Île-d'Orléans et $\frac{1}{3}$ payées par l'intervenante, la Centrale des appels d'urgence Chaudière-Appalaches (CAUCA). De plus, cette autorisation est conditionnelle à ce que tous les partenaires aient signé l'entente d'ici le 31 octobre, mais surtout conditionnelle à ce que le nouveau système de radiocommunication soit fonctionnel sur l'ensemble du territoire de Saint-François.

Il me reste, en terminant, à vous convier aux prochaines séances du conseil municipal, soit : la séance ordinaire du mois de novembre qui sera suivie immédiatement d'une séance extraordinaire sur l'adoption du plan triennal d'immobilisations 2016-2017-2018, le tout dès 20 h le lundi 2 novembre 2015, à la nouvelle salle du conseil municipal située dans le local 216 du centre Le Sillon, au 337, chemin Royal. Je vous rappelle les heures d'ouverture du bureau municipal : lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h.

AVIS PUBLIC

Province de Québec - Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, Marco Langlois, de la susdite municipalité Aux personnes intéressées ayant le droit de signer une demande de participation à un référendum. Second projet de règlement numéro 015-128 modifiant le règlement de zonage numéro 03-41 afin d'ajouter les microbrasseries à la classification des usages et de modifier la gestion d'une utilisation dérogatoire du sol.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. A la suite d'une séance publique de consultation tenue le 5 octobre 2015, le conseil municipal a adopté le second projet de règlement numéro 015-128 modifiant le règlement de zonage numéro 03-41 afin d'ajouter les microbrasseries à la classification des usages et de modifier la gestion d'une utilisation dérogatoire du sol.
2. Ce second projet de règlement contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées de la municipalité.
- Une copie du résumé du second projet peut être obtenue, sans frais, par toute personne qui en fait la demande aux heures normales de bureau, du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h.
3. Pour être valide, toute demande doit :
 - a. indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet ;
 - b. être reçue au bureau de la municipalité au 337, ch. Royal, Saint-François-de-l'Île-d'Orléans (Québec) G0A 3S0 au plus tard le 29 octobre 2015.
- c. être signée par au moins 12 personnes intéressées de la municipalité ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans les zones n'excède pas 21.
4. Toutes les dispositions du second projet qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.
5. Le second projet de règlement peut être consulté au bureau de la municipalité au 337, ch. Royal, Saint-François-de-l'Île-d'Orléans (Québec) G0A 3S0, aux heures normales de bureau.
6. Ce projet de règlement s'applique à l'ensemble du territoire de la municipalité.

Donné à Saint-François-de-l'Île-d'Orléans ce 7^e jour d'octobre 2015.

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, Marco Langlois, de la susdite municipalité, Séance extraordinaire sur le plan triennal d'immobilisations 2016-2017-2018.

Qu'une séance extraordinaire sur le plan triennal 2016-2017-2018 se tiendra à la salle du conseil municipal située dans le local 216 du centre Le Sillon, au 337, chemin Royal, Saint-François-de-l'Île-d'Orléans ; Que cette séance extraordinaire débutera dès la levée de la séance ordinaire de novembre, le lundi 2 novembre 2015 ; Que les points suivants seront à l'ordre du jour :

Projet d'ordre du jour

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.

2. Adoption du plan triennal d'immobilisations 2016-2017-2018.

3. Période de questions.

- Les délibérations et la période de questions de cette séance porteront exclusivement sur le plan triennal d'immobilisations.

4. Levée de la séance.

Donné à Saint-François-de-l'Île-d'Orléans ce 7^e jour d'octobre 2015.

Marco Langlois, g.m.a.

directeur général/secrétaire-trésorier



JESSICA SHEEDY
architecture

TECHNOLOGUE PROFESSIONNELLE EN ARCHITECTURE
Plan professionnel avec visualisation du projet en 3D.
Projets d'agrandissements, de constructions neuves ou de rénovation.
418 265-9296

MEMBRE DE L'ORDRE DES TECHNOLOGUES PROFESSIONNELS DU QUÉBEC



SOINS PODOLOGIQUES
Lucie Prémont, infirmière spécialisée en soins podologiques
Service en clinique ou à domicile

489, avenue des Sports, Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans, Québec G0A 4E0



Le Secret est dans la Pâte à tarte !

François Hubert
PÂTE À TARTE / PIE DOUGH

Demandez-la à votre marchand !

Fabriqué par *Les Pâtes de l'Île*
Boulangerie commerciale (pâte à tarte, pâte à pizza, boules de pâte à pizza congelées)
(418) 871-7711 www.lespatesdelile.com

Offre d'emploi - Contractuel

Coordonnateur(trice) de la Politique de la famille et des aînés 2015-2017

La MRC de l'Île d'Orléans est à la recherche d'un coordinateur(trice) de sa Politique de la famille et des aînés 2015-2017.

Responsabilités

Sous l'autorité de la direction générale, la personne titulaire de ce poste agit à titre de ressource régionale affectée aux tâches découlant du Plan d'action de la Politique de la famille et des aînés 2015-2017 de la MRC. Elle assume notamment, en concertation avec plusieurs partenaires, la réalisation des actions inscrites sous les objectifs suivants :

- Assurer le maintien et la bonification des services de santé et des services communautaires ;
- Promouvoir les organismes communautaires ;
- Maintenir et bonifier les services éducatifs actuels ;
- Favoriser le développement des loisirs culturels et sportifs ainsi que leur accessibilité ;
- Faciliter l'accès à l'information sur les services disponibles ;
- Favoriser la sécurité des familles et des aînés ;
- Favoriser le maintien des services de proximité ;
- Assurer le suivi du plan d'action ;
- Exécuter diverses tâches connexes.

La coordination du Plan d'action de la Politique de la famille et des aînés de la MRC nécessitera en moyenne une vingtaine d'heures par mois, à des fréquences variables, et pourra nécessiter, à l'occasion, du travail le soir et la fin de semaine.

Qualifications et compétences requises

- Diplôme collégial ou universitaire dans une discipline reliée à la nature de l'emploi ;
- Expérience de 2 ans dans un poste similaire ;
- Maîtrise de la suite Microsoft Office ;
- Excellent maîtrise du français oral et écrit ;
- Bonne connaissance du milieu communautaire ;
- Permis de conduire valide et accès à un véhicule.

Qualités personnelles

Autonomie, leadership, esprit d'analyse et de synthèse, polyvalence, sens de l'organisation, entretien ; Capacité de travailler en concertation.

Durée du contrat et conditions

Le mandat débutera le 30 novembre 2015 pour une durée d'un an (renouvelable).

Il s'agit d'un travail pouvant être effectué à la maison, avec la possibilité de prêt d'un portable par la MRC. Cellulaire et adresse courriel spécifique à la fonction fournis, remboursement des frais de kilométrage.

Pour soumettre sa candidature

Envoyer votre curriculum vitae et une lettre d'intérêt au plus tard le vendredi 13 novembre à 12 h à :

Chantale Cormier, directrice générale

MRC de l'Île d'Orléans

Offre : Coordonnateur (trice) de la Politique

de la famille et des aînés

3912, ch. Royal, bur. 405, Sainte-Famille (QC) G0A 3P0

chantale.cormier@cldio.qc.ca

Tél. : 418 829-0297, poste 224

CONSULTATION PUBLIQUE

Modification au schéma d'aménagement révisé
2001 de la MRC de L'Île-d'Orléans

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par la soussignée que le conseil des maires de la MRC de L'Île-d'Orléans a adopté, lors de sa séance du 5 août 2015, le projet de règlement numéro 2015-03 ayant pour objet de modifier le schéma d'aménagement révisé pour en effectuer la concordance au «Plan métropolitain d'aménagement et de développement» (PMAD) de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ). Toutes les personnes intéressées pourront prendre connaissance d'une copie de ce projet de règlement ainsi que du document sur la nature des modifications que les municipalités de Saint-Pierre, Sainte-Pétronille, Saint-Laurent, Saint-Jean, Saint-François et Sainte-Famille devront apporter à leur réglementation d'urbanisme. Ces documents sont disponibles aux bureaux de chacune des municipalités et de la MRC.

Une assemblée publique de consultation sur ce projet aura lieu le 26 octobre 2015 à 19 h, au local 405 du CLD de L'Île-d'Orléans, sis au 3912, ch. Royal, à Sainte-Famille. Au cours de cette assemblée, la commission de consultation expliquera le projet de règlement de modification au schéma d'aménagement révisé et permettra aux citoyennes, citoyens et organismes d'exprimer leur opinion et leurs commentaires sur le sujet. Donné à Sainte-Famille, ce 21 septembre 2015.

Chantale Cormier
Directrice générale et secrétaire-trésorière

RAPPEL : Il y aura collectes de feuilles, dans des sacs de papier seulement, pour toutes les municipalités de l'Île les 30 octobre et 13 novembre.

Prochaine assemblée du Conseil des maires

Quand : mercredi 4 novembre à 20h

Lieu : salle du Conseil de Sainte-Pétronille

SAINTE-FAMILLE

Sylvie BEAULIEU G.M.A.

Directrice générale / secrétaire trésorière

Résumé de la séance ordinaire du 5 octobre 2015

Outre les résolutions administratives usuelles, voici un résumé des principaux sujets traités lors de la séance précitée.

Lors de la séance du mois d'octobre 2015, le conseil municipal a octroyé le contrat d'entretien pour la patinoire, en 2015-2016, à M. Dany Létourneau, pour un montant de 7 750 \$. À la suite du dépôt d'une demande de financement pour la restauration du quai de Sainte-Famille auprès de Tourisme Québec, le conseil confirme son engagement afin d'assurer le fonctionnement et la pérennité des nouvelles installations (quai de Sainte-Famille). Le conseil a autorisé l'achat de deux cartes pour le souper spaghetti du Club Optimiste ; les cartes seront offertes aux bénévoles de la bibliothèque. Une autorisation est donnée à Mme Sylvie Beaulieu, directrice générale / secrétaire-trésorière, de mandater le notaire pour l'acquisition du terrain situé derrière la patinoire.

Lors de l'adoption de la Politique de la famille et des aînés de la MRC de L'Île-d'Orléans, le conseil municipal de Sainte-Famille avait identifié des actions visant à aider les jeunes familles. En consé-

quence, la mesure suivante sera mise en place, et ce, rétroactivement au 1^{er} janvier 2015.

Félicitations Naissances

Une somme de 500 \$ sera accordée lors de la naissance d'un enfant. Pour bénéficier de ce montant, vous devez fournir à la municipalité une preuve de résidence ainsi que le nom et la date de naissance de l'enfant (certificat de naissance).

Pour tous renseignements supplémentaires, n'hésitez pas à communiquer avec Mme Sylvie Beaulieu, au 418 829-3572.

Prochaine séance du conseil municipal : le lundi 2 novembre 2015.

Heures d'ouverture du bureau municipal : du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h à 12 h.

Courriel : info@munstefamille.org

Téléphone : 418 829-3572.

www.ste-famille.iledorleans.com

AVIS PUBLIC

Province de Québec - Municipalité de Sainte-Famille,
Île d'Orléans

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Sylvie Beaulieu, de la susdite municipalité,

Avis public est donné de ce qui suit :

QUE les membres du conseil municipal ont adopté, lors de la séance ordinaire tenue le 8 septembre 2015, le règlement #2015-279 aux fins d'amender le règlement #2015-258 RMU 05 afin d'ajouter l'article 10.26, Objets reliés à la consommation et au trafic de stupéfiants.

QUE toute personne intéressée peut prendre connaissance de cedit règlement au bureau de la municipalité.

QUE ce règlement entrera en vigueur le jour de la publication du présent avis public.

Donné à Sainte-Famille, île d'Orléans, ce 10^e jour de septembre 2015.

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Sylvie Beaulieu, de la susdite municipalité,

Avis public est donné de ce qui suit :

Une demande en vertu des règlements sur les dérogations mineures a été présentée par M. Benoit Drouin, propriétaire du lot 75-P, à Sainte-Famille I.O.

La demande de M Drouin consiste à permettre l'implantation d'une résidence sur le lot 75-P (lequel est inclus dans les «lots déstructurés») ne respectant pas les dimensions concernant la largeur minimale ainsi que la superficie minimale.

Cette demande sera donc étudiée lors de la prochaine séance ordinaire du conseil qui se tiendra le 2 novembre 2015, à 20 h, à la salle municipale.

À cette séance, toutes les personnes intéressées peuvent se faire entendre par le conseil relativement à ces demandes et, par la suite, le conseil rendra sa décision.

Donné à Sainte-Famille, île d'Orléans, ce 9^e jour du mois d'octobre 2015.

Sylvie Beaulieu g.m.a.
directrice générale – secrétaire-trésorière

SAINTE-PÉTRONILLE

Noëlline
TARDIF

Adjointe au directeur général

Résumé de la séance régulière du conseil tenue le 8 septembre 2015

Dérogations mineures

Une demande en vertu du règlement sur les dérogations mineures, au 9, rue Ferland Nord ayant pour but de réduire la marge avant de 7,5 m à 3,85 m pour le bâtiment principal a été refusée. Selon l'article 79 du règlement 151 sur le zonage, la marge avant minimale est de 7,5 m pour cette zone, soit R-3. Pour cette même adresse, la demande de dérogation pour réduire la marge latérale du bâtiment secondaire a également été refusée selon le règlement 151 de l'article 79.

À la suite d'un avis de dérogation concernant un abattage d'arbres sans demande de certificat d'autorisation au 34, rue Genest il y aura obligation de demander un permis avec plan conforme et description du projet, tel que requis par le règlement 175.

Projet de règlement de concordance

À la suite de l'adoption par le conseil de la MRC de L'Île-d'Orléans du projet de règlement de concordance numéro 2015-03 modifiant le schéma d'aménagement révisé de la MRC de L'Île-d'Orléans, une série de commentaires relatifs au projet de SAR ont été formulés et seront déposés en copie conforme à la MRC.



Dépôt de document

Un devis pour l'embauche d'un entrepreneur pour la réfection de la mairie a été déposé.

Assainissement des eaux usées

La municipalité souhaite analyser la possibilité pour 98 résidences qui seraient raccordées à un éventuel réseau d'égout de se munir d'installations autonomes. Pour ce faire, des travaux d'arpentage sont nécessaires. Par conséquent, il est résolu d'engager la firme Picard et Picard pour exécuter les travaux d'arpentage nécessaires à la production de cette analyse au coût de 21 700 \$, taxes en sus.

De plus, la firme Roy, Vézina & associés a été embauchée, pour un montant de 21 630 \$, taxes en sus, afin :

- de réaliser un relevé sanitaire des dispositifs d'épuration des eaux usées de ces 98 résidences ;
- d'évaluer la faisabilité de remplacer les installations septiques existantes par de nouveaux dispositifs d'épuration des eaux usées en conformité avec le Q-2, r.22.

SAINTE-LAURENT

Michelle
MOISAN

Directrice générale

En septembre dernier, nos inspecteurs municipaux ont délivré neuf permis de rénovation pour une valeur de 154 302 \$.

Le conseil municipal a adopté deux résolutions. La première confiait à la MRC de la Côte-de-Beaupré le mandat de conclure et d'administrer l'entente concernant les radiocommunications des Services sécurité incendie à intervenir avec le Centre de services partagés du Québec. La seconde résolution consistait, à la suite de la recommandation du comité consultatif d'urbanisme, à réputer conforme la marge de recul avant de 3,35 m du coin ouest de la résidence sise au 145, côte Gosselin, construite en 1964, sous le règlement de zonage no 163, chapitre IV, article 9, qui stipulait que la marge devait être de 6,10 m (20 pi.). Le règlement de zonage actuel no 305 stipule que la marge avant doit être de 7,5 m (24,75 pi.).

Le président de la Commission scolaire des Premières-Seigneuries, M. René Dion, a adressé une lettre à la municipalité lui demandant son appui par l'adoption d'une résolution d'appui au maintien de la démocratie scolaire. Aucun membre du conseil n'appuyant la demande, une lettre lui sera transmise par la direction générale.

Les comptes à payer totalisaient 162 282,85 \$, incluant les salaires et les dépenses, dont un versement pour l'agrandissement de la caserne des pompiers. La prochaine séance ordinaire du conseil se tiendra le lundi 2 novembre prochain à 20 h, à la salle multifonctionnelle, au 1330, ch. Royal.

**Prévenez
les pépins**



MIREILLE MIGNEAULT, poste 5005
PATRICE DESGAGNÉS, poste 5230

418 663-0119

**Pour vos assurances
à l'Île d'Orléans**

PROMUTUEL
ASSURANCE



DEPUIS 1852 | PROMUTUELASSURANCE.CA

SAINT-JEAN

**Lucie
LAMBERT**

Directrice générale & secrétaire-trésorière

Séance ordinaire, 5 octobre 2015

Voici un résumé de la séance ordinaire du mois d'octobre. M. Christian Huot, conseiller, agira comme maire suppléant du 1^{er} novembre 2015 au 30 avril 2016. Un appui est donné à la Fédération des OBNL d'habitation Québec-Chaudière-Appalaches concernant les démarches visant à sensibiliser le gouvernement du Québec à propos du projet de loi 56 qui risque de nuire à l'efficacité des actions des bénévoles d'organismes à but non lucratif. La municipalité participera au souper spaghetti au profit du Club Optimiste de l'Île d'Orléans par l'achat de quatre billets au coût total de 100 \$. Une résolution sera envoyée au conseil des commissaires de la Commission scolaire des Premières-Seignuries manifestant l'accord de la municipalité au maintien de la démocratie scolaire et à la tenue simultanée des élections scolaires et municipales ; de plus la municipalité propose de jumeler la perception des taxes scolaires avec la

perception des taxes municipales afin de diminuer les coûts.

Les contrats de déneigement pour la saison 2015-2016 sont accordés comme indiqué sur le tableau ci-joint.

En ce qui concerne le dossier de la rue de l'Église, le lot 358 a été immatriculé. La municipalité attend maintenant l'offre de vente officielle du Centre d'expertise hydrique du Québec ; les frais pour la production d'un nouveau certificat de localisation seront remboursés à la propriétaire du 10, rue de l'Église, qui cède une partie du lot 121 à la municipalité.

Le 2^e projet de règlement modifiant le règlement de zone 2005-239 est adopté (voir avis public ci-dessous). Pour terminer, on autorise le remplacement de tous les luminaires dans la grande salle du centre communautaire pour passer à l'éclairage au «LED».

La prochaine séance ordinaire du conseil aura lieu le lundi 2 novembre 2015 au 2^e étage du centre administratif, au 8, chemin des Côtes, à Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans

ENTREPRENEUR	ITEMS À DÉNEIGER	MONTANT
Eric Lachance	Citerne Rodolphe Blouin (#1)	510,00 \$
Maxime Létourneau	Citerne Turcotte (#2)	399,00 \$
Bernard Blouin	Citerne Fernand Blouin (ch. des Côtes, #3)	500,00 \$
Ferme Clautal enr.	Borne-fontaine Gabriel Blouin (#6)	517,38 \$
Jean-Luc Gosselin	Citerne Rivière Bellefond (#7)	262,14 \$
Maxime Létourneau	Chemin Lafleur	2 250,00 \$
Maxime Létourneau	Ch. des Roses à partir du ch. Royal jusqu'au #civique 38	1 750,00 \$
Maxime Létourneau	Route du Mitan du ch. Royal jusqu'au #civique 40	1 500,00 \$

AVIS PUBLIC Province de Québec - Municipalité Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans

DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM

adressé aux personnes intéressées ayant le droit de signer une demande de participation à un référendum sur le second projet de règlement #2015-336 modifiant le règlement de zonage #2005-239.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Adoption du second projet de règlement

1.À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 5 octobre 2015, le conseil municipal a adopté le second projet de règlement #2015-336 «Visant à réviser les usages contingents dans la zone 51-M, autoriser les résidences multifamiliales dans la zone 103-M et modifier le coefficient d'emprise au sol de cette même zone».

2. Ce second projet de règlement contient des dispositions pouvant faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées afin qu'un règlement qui la ou les contient soit soumis à l'approbation de personnes habiles à voter, conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

Disposition de l'article 3

Article 3 : Modification au CHAPITRE III – LES USAGES ET BÂTIMENTS PRINCIPAUX

L'article 32.3 RÉSIDENCES DE TOURISME est modifié par le remplacement au TAB. 32.3 Nombre max. de résidences de tourisme permises par zone, du chiffre «1» de la colonne «Nombre» vis-à-vis la zone «51-M», par le chiffre «2».

Cette disposition est réputée constituer une disposition distincte s'appliquant particulièrement à la zone 51-M. Une telle demande vise à ce que le règlement contenant cette disposition soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone 51-M et de celles des zones contiguës : 50-A et 52-A d'où provient une demande valide à l'égard de la disposition.

Dispositions de l'article 4

Article 4 : Modifications à la GRILLE DES SPÉCIFICATIONS 6/6 et aux NOTES FAISANT PARTIE DE LA GRILLE DES SPÉCIFICATIONS.

La GRILLE DES SPÉCIFICATIONS 6/6, contenant les zones 95 à 104, est modifiée en y insérant les points et valeurs dans les espaces pertinents, le tout tel qu'illustré sur la grille en annexe, de manière à autoriser, à l'intérieur de la zone 103-M, l'usage de résidence multifamiliale isolée et d'en limiter le nombre de logements à «4» ainsi qu'à remplacer le coefficient d'emprise au sol de «0,25» par une valeur de «0,10» de cette même zone.

Les NOTES FAISANT PARTIE DE LA GRILLE DES SPÉCIFICATIONS sont modifiées par l'ajout de la note «5» à la suite de la note «4», et laquelle se lit comme suit :

«5 : Le nombre maximum de logements par résidence multifamiliale isolée est de quatre (4) et de deux (2) par résidence dans un bâtiment à usages multiples.»

Ces dispositions sont réputées constituer des dispositions distinctes s'appliquant particulièrement à la zone 103-M. Une telle demande vise à ce que le règlement contenant une ou des dispositions soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone 103-M et de celles des zones contiguës : 7-M, 8-M, 9-M et 104-P d'où provient une demande valide à l'égard de la disposition.

3.Pour être valide, une demande doit :

- Indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient et, le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle la demande est faite ;
- Être signée, dans le cas où il y a plus de 21 personnes intéressées de la zone d'où elle provient, par au moins 12 d'entre elles ou, dans le cas contraire, par au moins la majorité d'entre elles ;
- Être reçue au bureau de la municipalité de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans au plus tard le 8^e jour qui suit celui de la publication du présent avis, le 2 novembre 2015.

4. Est une personne intéressée quiconque, le 5 octobre 2015, remplit les conditions suivantes :

- être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle ;
- être domiciliée, propriétaire d'un immeuble ou occupant d'un lieu d'affaires dans une zone d'où peut provenir une demande. Condition supplémentaire pour les copropriétaires indivis d'un immeuble et aux cooccupants d'un lieu d'affaires : être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou cooccupants, comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom.

Condition d'exercice du droit de signer une demande par une personne morale : toute personne morale doit désigner parmi ses membres, administrateurs et employés, par résolution, une personne qui, le 5 octobre 2015, est majeure et de citoyenneté canadienne et qui n'est pas en curatelle.

5. Toutes les dispositions du second projet qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

6. Le second projet de règlement, de même que la description ou l'illustration des zones concernées et énumérées dans cet avis, peuvent être consultés au bureau de la municipalité situé au 8, chemin des Côtes, à Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans, aux jours et heures d'ouverture, soit du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h. Donné à Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans le 22 octobre 2015

**Lucie Lambert
directrice générale / secrétaire-trésorière**

SAINT-PIERRE

**Marie-Claude
POULIOT**

Secrétaire-trésorière adjointe

Gestion financière et administrative

Renouvellement de l'adhésion annuelle à la Chambre de commerce de l'Île d'Orléans au coût de 142 \$, plus taxes. Renouvellement de location du photocopieur au coût de 203 \$/mois, plus les frais de copie, plus les taxes pour une période de 66 mois.

Dépôt de la programmation de la taxe d'accise sur l'essence 2014/2018.

Installation d'un nouveau système de caméra au bureau municipal ainsi qu'au Logisport au coût de 3 075 \$, taxes incluses.

Sécurité incendie

Réparation intérieures d'une citerne au coût de 12 500 \$, plus taxes ; installation d'une prise d'eau extérieure au coût de 4 280 \$, plus taxes ; réparations du couvercle ainsi que de la prise d'eau de la citerne à l'ancienne caserne incendie, au

coût de 2 925 \$, plus taxes.

Entente concernant la radiocommunication avec la MRC de L'Île-d'Orléans et la MRC de la Côte-de-Beaupré.

Peinture et lavage à l'intérieur de la caserne des pompiers au coût de 6 385 \$, plus taxes.

Adoption du règlement #417-2015 sur le règlement d'emprunt du camion du service incendie.

Réseau routier

Dépôt du plan d'agrandissement du garage municipal ; les travaux auront lieu en 2016.

Dépôt d'une correspondance du ministre Robert Poëti nous informant de l'octroi d'une subvention de 10 000 \$ pour effectuer des travaux de voirie. Dans la côte du Pont, on ajoutera de l'asphalte sur le trottoir et des travaux seront réalisés dans la route des Prêtres pour refaire le

profilage du fossé.

Fabrication d'une fourche à palette de levage pour tracteur, au coût de 1 534,92 \$, taxes incluses.

Achat d'un sac à herbe pour le tracteur John Deere, au coût de 1 716 \$, taxes incluses.

Hygiène du milieu

L'offre de service de la compagnie Tetratech est acceptée au coût de 4 500 \$, plus taxes, pour procéder à la cueillette de données, des validations techniques concernant la possibilité de construire un égout sanitaire gravitaire pour acheminer les égouts sanitaires du secteur (Vitro-Spec à l'avenue Galendart) vers les étangs aérés existants.

L'offre de service de la compagnie Tetratech est acceptée au coût de 9 500 \$, plus taxes, pour procéder à la cueillette de données, les vali-

dations des solutions possibles pour la construction d'un réseau municipal d'égout sanitaire (route Prévost, chemin Royal, rue Desjardins).

Dépôt du rapport Romaeu 2014 concernant les eaux usées.

Aménagement, urbanisme et développement

Résolution pour appuyer le contenu du projet de règlement de concordance numéro 2015-03 modifiant le schéma d'aménagement révisé 2001 de la MRC de L'Île-d'Orléans sans demande de modification et transmettre la présente résolution à la MRC de L'Île-d'Orléans selon les dispositions prévues par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

Concernant la surveillance des travaux SNC-Lavalin, il est résolu d'accepter de verser un montant additionnel pour la surveillance de

Suite de la page 18

SAINT-FRANÇOIS

chantier d'une durée de cinq semaines (pour un total de 225 heures) au taux horaire de 81,50 \$, représentant la somme de 18 337,50 \$. La dérogation mineure 002-2015 est acceptée pour permettre d'augmenter la hauteur du cabanon de quatre pieds de plus que ce que permet la réglementation en vigueur.

Loisirs et culture

Embauche de Rebecca Fortin au poste de coordonnatrice au camp de jour été 2016 et de Marie-Anne Roberge pour le volet multisport.

La bibliothèque, c'est gratuit! Devenez membres de votre bibliothèque gratuitement en visitant nos locaux les mardis et jeudis, de 19 h à 21 h, et le dimanche, de 10 h à 12 h. Vous pourrez ainsi emprunter jusqu'à trois livres, CD ou DVD. Si nous n'avons pas le titre que vous recherchez, nous pouvons en faire la demande à travers le réseau des bibliothèques.

Cueillettes des sacs de feuilles

Il y aura deux cueillettes des sacs de feuilles : le vendredi 30 octobre et le vendredi 13 novembre 2015.

Taxes municipales

Prenez note que votre compte de taxes municipales doit être acquitté,

car l'année financière se termine le 31 décembre 2015.

Gymnase

Vous avez jusqu'au 18 décembre 2015 avant 11 h pour demander une plage horaire au gymnase, pour la session d'hiver 2016.

Site web

Vous pouvez obtenir des informations supplémentaires en vous rendant sur le site web de la municipalité à l'adresse www.st-pierreledorleans.com. Et pourquoi ne pas en profiter pour ajouter ce site à vos favoris ; ainsi, vous serez informés de la vie municipale à Saint-Pierre.

Location de salles(s) au Logisport

Vous désirez recevoir, festoyer, mais vous manquez d'espace? Sachez que la municipalité met à votre disposition des salles à louer. Si vous désirez des informations supplémentaires, n'hésitez pas à communiquer avec le secrétariat municipal, au 418 828-2855, poste 1.

Prochaine séance du conseil municipal

Lundi 2 novembre 2015 à 20 h, à la salle du conseil municipal. Soyez les bienvenus.

OPINIONS

UNE ENSEIGNE À REFAIRE

Je tiens d'abord à le préciser : bien loin de moi l'idée de m'imposer négativement dans ce litige ; au contraire, j'estime que ma contribution, comme professionnel dans cet art (plus de 42 ans), est certainement de nature constructive.

Voici les trois raisons pour lesquelles l'enseigne à l'entrée de l'île doit être remplacée :

1. Toute enseigne de nature héraldique donc concernant un groupe humain spécifique, telles une municipalité ou une MRC, se doit d'illustrer les emblèmes, armoiries, ornements et devises officiels adoptés par les élus. Dans notre cas, ce sont les armoiries que j'ai grandement améliorées sur notre drapeau. Elles sont les seules qui peuvent être légitimement arborées selon les principes héraldiques internationalement reconnus. Pourrait-on imaginer la Ville de Québec représentée autrement que par son emblème, le voilier?

2. Le dessin de l'enseigne actuelle pourrait s'appliquer à presque n'importe quelle municipalité du Québec rural : il ne «traduit» pas les quatre spécificités de l'île qui sont de nature maritime, historique, rurale et touris-

tique. De surcroît, notre devise officielle, qui est si belle, est omise.

3. Étant donné que le message Bienvenue à l'île d'Orléans et la disposition artistique sont si faiblement rendus (on ne voit rien, comme tout le monde le dit), elle doit être remise au fabricant qui, quant à moi, a très mal travaillé. Il aurait dû savoir que des lettres ou dessins en 3D ne sont efficaces que vues depuis une courte distance et surtout pas en circulant rapidement. Cette méthode visuelle sert souvent à identifier un commerce vu de près comme c'est le cas dans un centre commercial. On sert parfois des arguments erronés pour leurrer le client afin d'obtenir un prix exagéré. Sauf erreur, le montant de la facture dans ce cas-ci s'élève à 25 000 \$. De plus, cette enseigne n'est pas assez haute.

Enfin, pour résoudre le tout, je propose qu'on remette celle qui servait auparavant, qui est professionnelle, ou qu'on en fabrique une nouvelle selon le modèle que je propose et qui serait conforme aux lois héraldiques.

Rémi Bolduc

ANNONCES CLASSÉES

OFFRES DE SERVICE

Peinture intérieure, extérieure, légers travaux, menuiserie et autres, 25 ans d'expérience.
418 261-9797

•••

Espace Thérapeutique Orléans. Massothérapie : californien, abandon corporel, amma, sportif. Fasciathérapie – thérapie crânienne. Sophrologie, gestion du stress. À Saint-Laurent. Sur rdv : Halim TAZI, massothérapeute agréé FQM et sophrologue. Reçus pour assurances. halim_tazi@videotron.ca • 418 991-0642 espacetherapeutiqueorleans.ca

•••

Service d'entretien et menus travaux intérieurs et extérieurs, résidentiel et commercial. Caron multiservices I.O. 418 717-7342

•••

OFFRES DE SERVICE (suite)

Entretien résidentiel ou rénovation : maçonnerie, menuiserie, peinture et plâtrage. Fidèle aux gens de l'île depuis 13 ans. Pour un travail soigné. Spécialité : les ancestrales. Sylvain Bruneau. 418 262-2630

•••

Pro_Ménage MT offre des services complets d'entretien ménager pour maisons, condos, établissements commerciaux et immeubles de bureaux, petites et grandes surfaces. Nous vous offrons un service flexible, efficace et impeccable. pro_menage@live.ca
418 440-3924

•••

OFFRES DE SERVICE (suite)

Toilette personnalisé et naturel pour chien. Stress minimum, un seul chien à la fois. Bain, coupe, griffes, brossage. Avec produits de soins biologiques. Traitement spa. Sainte-Famille. Contactez Karine. 581 984-5192

•••

Un bas prix garanti : tirage de joints, pose de gypse, peinture, rénovation intérieure, restauration d'armoires et de meubles-lavabos (vanités). Contactez Sylvain. 418 440-8494

RECHERCHE

Recherche gardien(ne) pour un jeune chat pour une période de deux mois environ à l'hiver 2016. Nourriture et équipements fournis ainsi que rémunération. Contactez Gérald après 17 h. 418 829-2951

•••

OFFRES D'EMPLOI

Cassis Monna et Filles

Nous sommes à la recherche de personnel pour pourvoir des postes à la vente et au service à la clientèle ainsi qu'à la production. info@cassismonna.com • 418 828-2525

À LOUER

Logement à louer à Saint-Pierre, 5 ½ sur deux étages avec un très grand stationnement déneigé et grande cour extérieure. Libre en novembre, 780 \$/mois. 581 985 6773

À VENDRE

Subaru Forester 2005, manuelle, quatre roues motrices, 308 000 km, carrosserie impeccable, embrayage (clutch) à changer, huit pneus, attache remorque. 1 450 \$. 418 554-7273

•••

DATES BUTOIRS À RESPECTER

Publicités :

lundi 2 novembre

(Réservation d'espace & matériel publicitaire)

Textes et communiqués :

mercredi 4 novembre

Distribution du journal :

jeudi 19 novembre

Autour de l'île est un journal communautaire imprimé à 4 500 exemplaires et distribué gratuitement dans les six municipalités de l'île d'Orléans.

Tél. 418 828-0330 • Téléc. 418 828-0741 • info@autourdelile.com
517, route des Prêtres, suite 115, Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans G0A4E0

Rédacteur en chef : Sylvain Delisle

Coordonnatrice : Laure-Marie Vayssairat

Collaborateurs/trices : Hélène Bayard, Nicole Bédard, Alain Boucher, Tim Boucher, Isabelle Demers, Catherine Dionne, Martine Fauteux, Line Frenette, Normand Gagnon, Sébastien Girard, Jacqueline Guimont, Isabelle Harnois, Bruno Laplante, Lucie Lapointe, Patsy Mc Brearty, Julien Milot, Bernard Raphy, Pierre Shaienks, Marie-Hélène Therrien et Manon Veilleux.

Conception : 

Imprimeur :



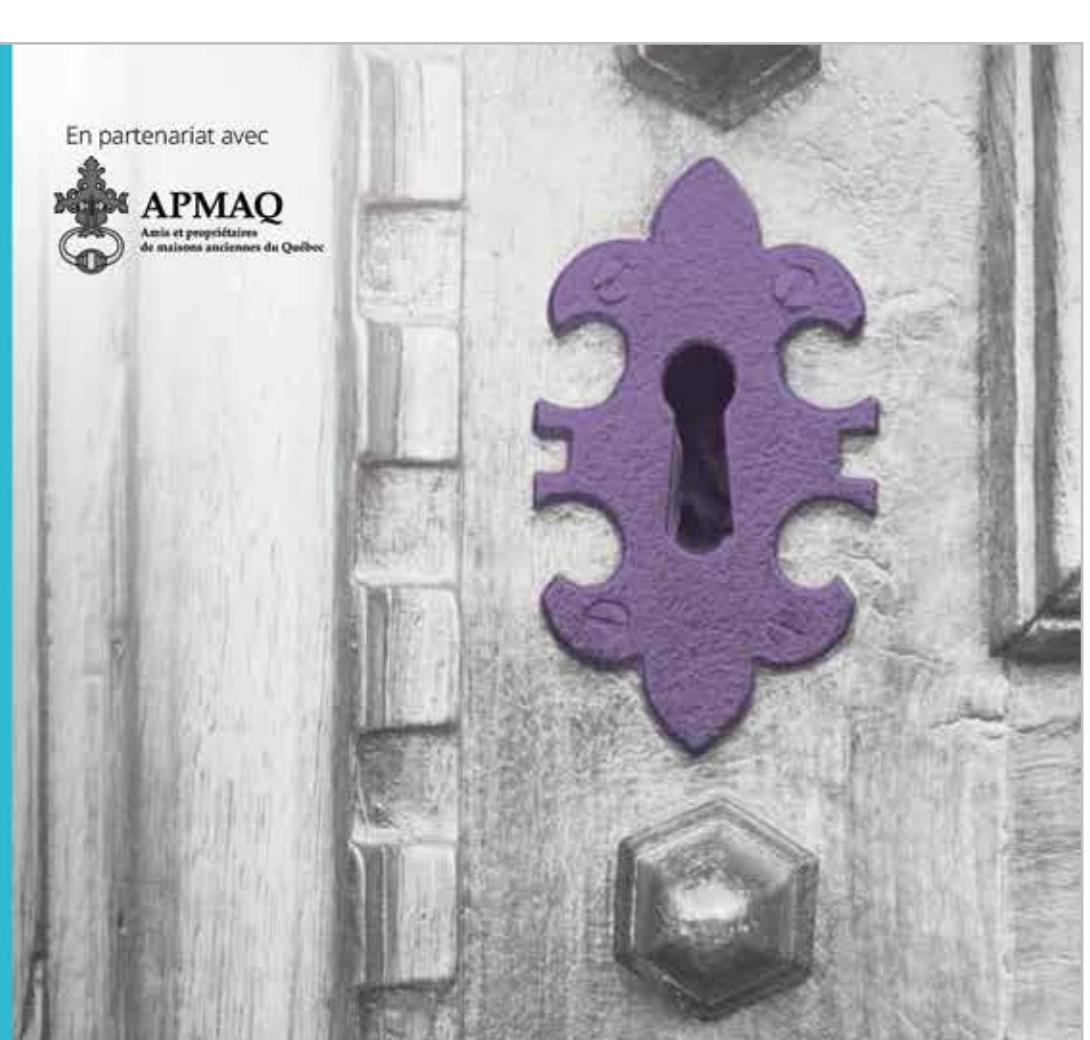


Votre maison
ancienne est unique...
Votre assurance
devrait l'être aussi!

Découvrez HERITAS, le seul programme d'assurance habitation exclusivement conçu pour les propriétaires de maisons construites avant 1940.

- Trois niveaux de garantie disponibles
- Couverture en cas de changement de réglementation
- Couverture pour meubles et objets anciens

En partenariat avec



LP Lussier
Dale Parizeau
Cabinet de services financiers

1 855 256-5324

LussierDaleParizeau.ca/heritas

Certaines conditions s'appliquent.

Buffet Maison

— Traiteur distingué, pâtisserie & épicerie fine —

{ GÂTEAU CAROTTES }

*Coup de cœur du
SORCIER TIMOTHÉ*



{ GÂTEAU FANTÔME }

*Coup de cœur du
SORCIER ZACHARI*



{ GÂTEAU BOSTON }

*Coup de cœur de la
SORCIÈRE ROSALI*



PROCUREZ-VOUS CES DÉLICIEUX GÂTEAUX À L'UN DE NOS COMPTOIRS!

SAINTE-PIERRE, ÎLE D'ORLÉANS 995, ROUTE PRÉVOST • QUÉBEC 1165, AVENUE CARTIER • BEAUPORT 340, RUE SEIGNEURIALE • BEAUPORT 1090, BOUL. DES CHUTES

UN SEUL NUMÉRO 418 828-2287 | www.buffetmaison.com